

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

CHAPITRE 1 - RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 2009

ACTIVITE

FAITS MARQUANTS

ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES

RESULTATS

CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT DU GROUPE

ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX

RESULTATS

CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT

ANALYSE DES RESULTATS DES FILIALES

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

PERSPECTIVES GENERALES 2010

FACTEURS DE RISQUES AUXQUELS LA SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE ET SES FILIALES SONT CONFRONTEES

RAPPORT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (ARTICLE L. 225-102 DU CODE DE COMMERCE)

PROPOSITIONS DU DIRECTOIRE

INFORMATIONS DIVERSES

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

PRISES DE PARTICIPATIONS DE L'EXERCICE

CESSION D'ACTIFS

ACTIONNARIAT

CONTRAT DE LIQUIDITE

FRANCHISEMENTS DE SEUIL DE PARTICIPATION

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

ADMINISTRATION ET CONTROLE

OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE

AUGMENTATIONS DE CAPITAL, DELEGATIONS DE POUVOIRS & AUTORISATIONS EN COURS

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

LISTE DES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

LISTE DES ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER 2009

RESULTATS FINANCIERS DE L'EMETTEUR AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

LISTE DES MANDATS

RAPPORTS SUR LES PROCEDURES INTERNES (ARTICLES L.225-68 & L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE)

ETAT DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE L'EMETTEUR

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

CHAPITRE 2 – COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX

CHAPITRE 3 - COMPTES ANNUELS 2009

COMPTES CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

COMPTES SOCIAUX

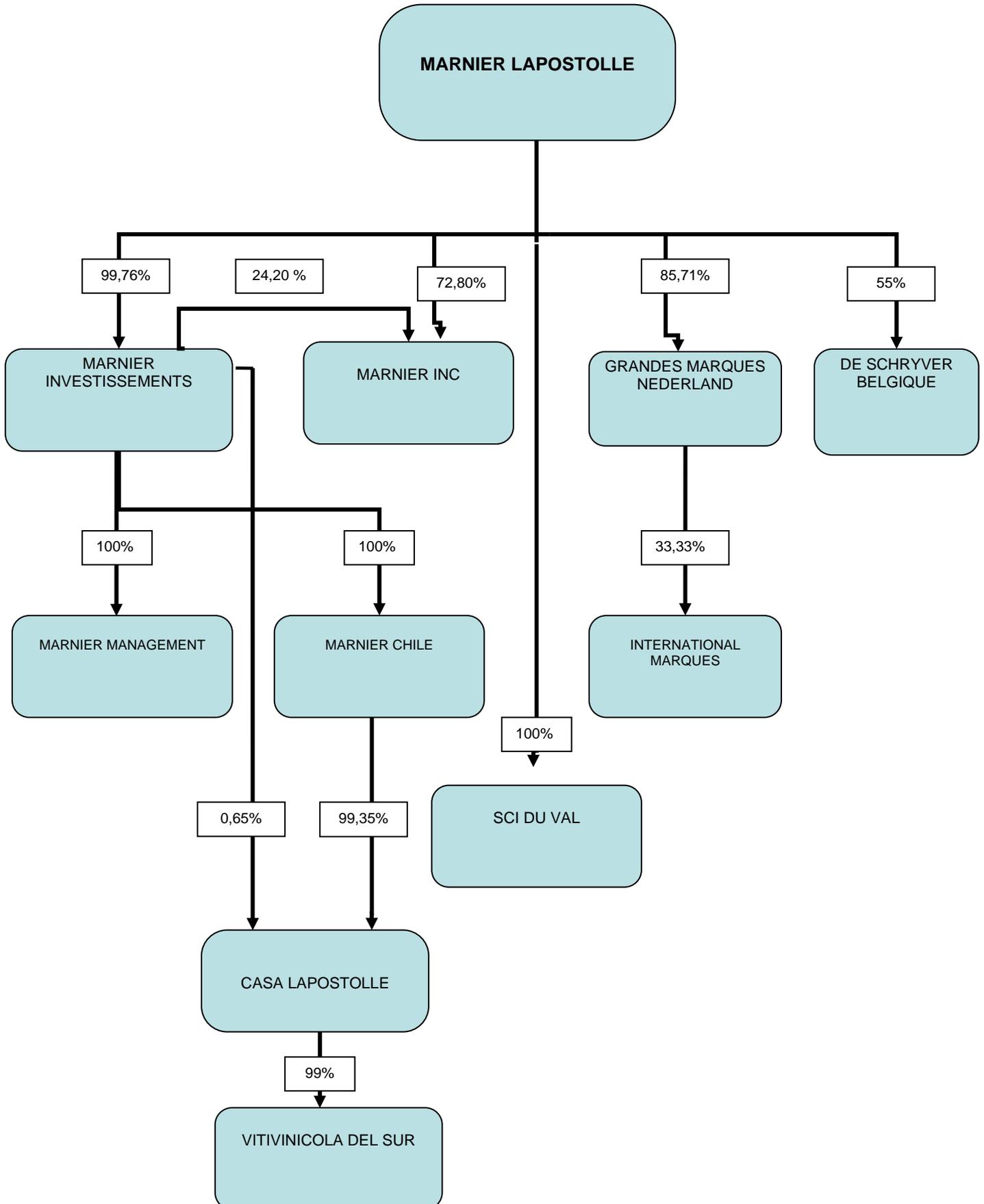
BILAN SOCIAL

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

ORGANIGRAMME DU GROUPE



CHAPITRE 1 - RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte, à l'effet principalement :

- de vous rendre compte de notre gestion au cours de **l'exercice clos le 31 décembre 2009** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice,
- de donner pouvoirs au Directoire de racheter les actions de la Société,

Nous vous rappelons tout d'abord que votre Société a adopté, à compter du 1^{er} octobre 2008, le mode de gestion en Directoire et Conseil de surveillance.

Monsieur Jacques MARNIER LAPOSTOLLE a été nommé en qualité de Président du Directoire et Monsieur François de GASPERIS en qualité de Directeur Général du Directoire.

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 2009

ACTIVITES

L'activité principale de la société est la fabrication et la vente dans le monde entier des produits connus sous les marques GRAND MARNIER- MARNIER LAPOSTOLLE, pour l'activité spiritueux, LAPOSTOLLE, pour l'activité vins chiliens et CHATEAU DE SANCERRE, pour l'activité vins français.

La Société poursuit sa stratégie de développement international du GRAND MARNIER, liqueur haut de gamme raffinée à base de cognac et d'extraits d'orange, également très appréciée en cocktails.

La Société s'appuie sur les plus grands réseaux de distribution mondiaux de spiritueux avec lesquels, selon les zones géographiques, elle a développé des relations de partenariat à long terme.

Cette stratégie s'accompagne d'une diversification dans le domaine des vins.

FAITS MARQUANTS

Stratégie de distribution

Les Vins chiliens ont encore renforcé leur notoriété internationale et différents millésimes ont été primés par la revue Wine Spectator, notamment le Clos Apalta, ainsi que dans les salons professionnels en Belgique, Allemagne ou Suisse.

Le groupe a pris la décision de réorganiser la distribution du GRAND MARNIER sur le continent européen, y compris le marché français, et de confier la distribution exclusive des produits GRAND MARNIER au Groupe DIAGEO dans 59 pays ou Etats. La mise en œuvre de ce changement stratégique majeur a commencé en juillet 2009 et va s'étaler sur les trois années à venir. Le groupe attend beaucoup de cette réorganisation, notamment sur des marchés comme la Russie.

Aux Etats-Unis, Grand Marnier a renforcé son positionnement de marque de spiritueux premium, en s'appuyant sur la campagne publicitaire multimedia « La Vie Grand Marnier » qui a été très remarquée. Cette campagne a ensuite été déclinée sur le marché canadien.

Regroupement des sites de production

Le groupe a également pris la décision de regrouper ses activités de distillation et d'embouteillage sur les sites de Gaillon et de Bourg Charente en France, ce qui va entraîner la fermeture du site de production de Neauphle le Château en 2012.

Pour accompagner ces deux opérations, la société mère a recours à un Plan de sauvegarde de l'emploi qui a été approuvé par les élus du personnel lors de la réunion extraordinaire du Comité central d'entreprise du 25 juin 2009. Ce plan de sauvegarde de l'emploi va s'étaler jusqu'en 2012 et permettra aux personnels concernés de bénéficier des meilleures conditions de départ et de reclassement possibles. Ce plan prévoit le départ de 50 personnes, dont 29 en 2009.

Le coût total de ce plan a été comptabilisé sur l'exercice 2009 pour un montant de 4,8 millions €.

Politique de change

La politique de couverture du risque de change dollar de la société, qui réalise 59% de ses ventes dans cette devise, a été profondément modifiée au cours de l'exercice. A la fin de l'année 2008, la société était engagée sur un portefeuille de produits dérivés de change dont certaines échéances courraient jusqu'en décembre 2010. Au cours de l'exercice, la société a décidé de revenir à des contrats de couvertures à terme classiques et de ne pas s'engager au-delà de l'exercice budgétaire suivant. Cette politique a été mise en œuvre dans la mesure des ouvertures laissées par le portefeuille existant, les produits dérivés étant remplacés par des contrats de terme, au fur et à mesure de la désactivation ou de l'échéance des contrats. Au 31 décembre 2009, les engagements de change ne dépassent pas le 31 décembre 2010 et sont limités au seul dollar américain.

Tremblements de terre

Les plantations de Cap Haïtien n'ont pas été touchées par le tremblement de terre qui a ravagé la région de Port au Prince à Haïti en janvier 2010. Les équipes Marnier Lapostolle à Haïti se sont efforcées de porter assistance aux habitants venus se réfugier à Cap Haïtien. Pour exprimer sa solidarité, la Société a fait divers dons dépassant 100 K€ au profit d'Haïti.

Par contre, la filiale Casa Lapostolle au Chili, a été victime du tremblement de terre qui a frappé la région de Santiago début 2010. Des cuves ont été endommagées et une partie des stocks du millésime 2008 a été perdue. Ces dommages devraient être couverts par les assurances.

ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES

En application du règlement du Conseil Européen, les comptes consolidés de la Société des Produits Marnier Lapostolle (« Le Groupe Marnier Lapostolle »), publiés au titre de l'exercice 2009, sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Toutes les informations relatives aux comptes consolidés sont contenues dans les notes annexes aux comptes consolidés, auxquelles nous vous demandons de vous reporter.

La liste des sociétés consolidées est reprise en détail dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés. Aucune modification de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice, en dehors de la cession de la participation de 33% dans la société de distribution Marques de Champagnes et de Spiritueux en Belgique. Cette opération n'est pas significative.

Les principaux éléments du compte de résultat du groupe s'établissent comme suit:

<i>en millions d'euros</i>	2009	2008	Evolution
Produits d'exploitation	132,3	137,6	-3,8%
Résultat opérationnel courant	16,5	15,7	5,1%
Résultat financier	-0,8	-46,0	n.s.
Résultat net part du groupe	6,7	-21,0	n.s.

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2009 est en recul de 4 % par rapport à l'année précédente : il s'est élevé à 118,1 millions € contre 123,1 millions en 2008 (à taux de change équivalent, la baisse est de 7,2 %).

L'évolution des devises a été favorable, avec une hausse de 5,4% du taux moyen de l'eurodollar et de 0,7% du peso chilien. Le taux moyen de conversion du chiffre d'affaires en US dollar a été de 1,40 par rapport à 1,47 en 2008.

La bonne résistance du chiffre d'affaires du groupe provient du recul limité des volumes vendus sur le marché des Etats-Unis (-4,8%), premier marché du groupe avec 59% du chiffre d'affaires consolidé, alors que les volumes vendus dans le reste du monde sont en baisse de 12,4%.

La répartition du chiffre d'affaires par activités et par zones géographiques est la suivante :

Répartition du chiffre d'affaires par activités

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	%	2008	%
Chiffre d'affaires Produits&Marchandises				
Produits MARNIER-LAPOSTOLLE	104,0	88,1%	110,7	89,9%
Vins CHILIENS	11,0	9,3%	10,0	8,1%
	115,0	97,4%	120,7	98,1%
Chiffre d'affaires divers	3,1	2,6%	2,4	1,9%
Chiffre d'affaires total	118,1	100,0%	123,1	100,0%

Répartition du chiffre d'affaires produits et marchandises par zones géographiques

(en millions d'euros)	2009	%	2008	%
Etats-Unis	67,8	59,0%	68,0	56,3%
Autres pays du continent américain	13,1	11,4%	14,1	11,7%
Total Continent Américain	80,9	70,3%	82,1	68,0%
France	11,2	9,7%	11,3	9,4%
Union Européenne	17,3	15,0%	20,7	17,1%
Europe hors Union Européenne	1,7	1,5%	1,9	1,6%
Total Europe	30,2	26,3%	33,9	28,1%
Asie	2,7	2,3%	3,1	2,6%
Autres	1,2	1,0%	1,6	1,3%
Total Monde	115,0	100,0%	120,7	100,0%

Résultats consolidés

Les **produits d'exploitation** se sont élevés à 132,3 millions € par rapport à 137,6 millions € l'année précédente. Ils comprennent les revenus de la société en participation qui distribue les produits du groupe aux Etats-Unis et dont le montant a été de 17,4 millions USD en 2009 et 18,7 millions USD en 2008.

Après dotations nettes aux amortissements et provisions pour 5,7 millions €, le **résultat opérationnel courant** ressort à 16,5 millions €, en progression de 5,1% par rapport à l'exercice précédent. Il représente 14,0% du chiffre d'affaires contre 12,7% en 2008. L'effet négatif de la baisse de 8,4% des volumes vendus sur le résultat opérationnel a donc été compensé par l'effet dollar, mais aussi par la gestion rigoureuse des frais d'exploitation avec la réduction des dépenses de publicité principalement en dehors des Etats-Unis, des frais de déplacement et de transport sur ventes, et dans une moindre mesure des frais de personnel (3,6%).

Le résultat financier est une charge de 0,8 millions €, contre une charge de 46,0 millions € en 2008, due aux pertes de change exceptionnelles comptabilisées sur le portefeuille d'instruments dérivés de change de la société mère.

Le résultat net des opérations de change est une charge nette de 0,1 millions €. Les pertes de change sont de 11,2 millions €. Ces pertes ont été compensées par des reprises nettes de provision pour 11,1 millions €, dont l'essentiel provient du portefeuille de dérivés de change de la société mère. En 2008, les pertes nettes de change, provisions comprises, s'étaient élevées à 42,4 millions €.

Par ailleurs, le résultat net dégagé sur les **opérations financières, dettes et placements**, est un produit de 0,2 million €, après reprises de provisions pour risques de 0,6 million € sur des placements à risque de la société mère, qui n'ont pas été utilisées, ces fonds n'ayant pas subi les pertes que l'on pouvait craindre.

Les **autres produits de participation** sont de 0,1 million €. Ils proviennent des sociétés de distribution en Belgique et Hollande, dans lesquelles le groupe détient des participations minoritaires.

La **charge financière sur les retraites** et indemnités de fin de carrière est de 1 million €.

Les **autres produits et charges opérationnels** présentent une charge nette de 4,9 millions €, dont 4,8 millions € au titre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi de la société mère. Une provision pour charges de 2,6 million € a été constatée pour couvrir les coûts des années 2010 à 2012 de ce Plan.

Le **résultat avant impôt** est un profit de 10,9 millions € contre une perte de 30,3 millions € en 2008.

Compte tenu de ce qui précède et après constatation d'une **charge d'impôt** de 4,2 millions € (note 3.19), **le résultat net de l'ensemble consolidé** est un profit de 6,7 millions € contre une perte de 20,9 millions € en 2008.

Capitaux propres et endettement du groupe

Les principaux éléments du bilan du groupe s'établissent comme suit:

<i>en millions d'euros</i>	2009	2008	Evolution
Capitaux propres consolidés	142,4	144,3	-1,3%
Trésorerie nette	65,7	57,8	13,7%
Dettes financières	-18,8	-18,9	-0,5%

Les capitaux propres de l'ensemble consolidé s'élèvent à 142,4 millions € au 31 décembre 2009 par rapport à 144,3 millions € au 31 décembre 2008.

Après déduction des concours bancaires courants, le groupe a une trésorerie nette positive de 65,7 millions € au 31/12/2009, en progression de 7,9 millions € par rapport à la trésorerie nette de 57,8 millions € au 31/12/2008. Hors mouvements de trésorerie exceptionnels, la trésorerie nette courante est restée stable.

L'amélioration constatée s'explique en effet par le remboursement de la créance de carry back de la société mère pour 10,0 millions €, duquel il convient de déduire les paiements liés au Plan de Sauvegarde de l'Emploi pour 1,8 millions €.

Investissements du groupe

Les investissements corporels et incorporels de l'exercice se sont élevés à 3,9 millions €, dont 1,0 million pour la mise en place d'un ERP dans la société mère ainsi que la réorganisation de la fonction achat. Cette opération se poursuivra en 2010.

Frais de recherche et de développement du Groupe

Aucun frais de recherche et développement n'a été engagé par le Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice consolidé

Aucun autre événement important n'est intervenu autre que ceux mentionnés au paragraphe intitulé « faits marquants » du présent rapport.

ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comptes 2009 ont été établis en appliquant :

- le règlement CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs,
- le règlement CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les avantages au personnel n'ont pas donné lieu à la constitution de provision dans les comptes individuels (sauf médailles du travail) comme autorisé par la réglementation française susvisée, mais le montant de l'engagement correspondant est indiqué dans l'annexe aux comptes.

Les instruments financiers ont fait l'objet d'une comptabilisation différenciée pour les opérations de couverture et les opérations sur produits dérivés. Les derniers produits ont été évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2009 ce qui a entraîné une provision pour risque.

Les principaux éléments financiers de la société mère s'établissent comme suit:

en millions €	2009	2008	Evolution
Chiffre d'affaires net	104,1	109,7	-5,1%
Résultat d'exploitation	15,8	13,7	15,9%
Résultat financier	-1,0	-39,3	n.s.
Résultat net	5,9	-16,2	n.s.

Ventes en volumes

Le tableau ci-après fait apparaître l'évolution des ventes en volume, tous produits confondus, suivie de la répartition par catégorie de produits des ventes en volumes de la Société :

en CS 9L	2009	2008	Evolution	Répartition
AMERIQUE DU NORD	608 721	661 426	-8,0%	64,5%
RESTE DU MONDE	334 607	392 787	-14,8%	35,5%
TOTAL	943 328	1 054 213	-10,5%	100,0%

Les ventes en volume sont en recul de 10,5% en 2009, après 6,7% en 2008.

Ce tableau met en évidence la part prépondérante de l'Amérique du Nord dans l'activité de la société mère, ainsi que l'évolution de cette zone géographique par rapport au reste du monde.

REPARTITION DES VENTES EN VOLUMES PAR CATEGORIES DE PRODUITS

<i>en pourcentage</i>	2009 %	2008 %
GRAND MARNIER CORDON ROUGE	83,2%	83,4%
GRAND MARNIER CORDON JAUNE	7,5%	7,3%
GRAND MARNIER AUTRES CUVEES	2,2%	2,1%
VINS	3,3%	3,2%
AUTRES	3,8%	4,1%
TOTAL	100,0%	100,0%

Ce tableau met en évidence la part prépondérante du Grand Marnier Cordon Rouge dans les ventes de la société mère ainsi que la stabilité de cette répartition par produits.

Les analyses du chiffre d'affaires par activités et zones géographiques pour le groupe ont été données dans la partie du rapport de gestion consacrée aux Comptes consolidés.

Résultats sociaux

Le chiffre d'affaires France s'est élevé à 12,9 millions € contre 12,5 millions € l'exercice précédent, et à l'exportation à 91,2 millions € contre 97,2 millions €, soit une baisse de 6,1%. L'exportation représente 87,6% du chiffre d'affaires global.

en millions €	2009	2008	Variation
France	12,9	12,5	3,0%
EXPORT	91,2	97,2	-6,1%
<i>dont USA</i>	57,5	58,0	-0,8%
<i>dont autres</i>	33,7	39,2	-13,9%
TOTAL	104,1	109,7	-5,1%

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2009 est en baisse de 5,1%. Il s'est élevé à 104,1 millions € contre 109,7 millions € en 2008 (à taux de change équivalent, la baisse serait de 9,3%). La part du chiffre d'affaires libellé en US dollar représente 58,5% du chiffre d'affaires total. Le taux moyen de conversion du chiffre d'affaires en US dollar a été de 1,38 par rapport à 1,48 en 2008. Les seules devises de facturation qui se sont réévaluées par rapport à l'euro sont le dollar américain, le franc suisse et le yen.

Le résultat d'exploitation s'établit à 15,8 millions € en augmentation de 15,9 % par rapport à l'exercice précédent, alors que le ratio par rapport au chiffre d'affaires progresse de 12,4 à 15,2%.

Mais à taux du dollar américain constant, c'est-à-dire en appliquant les taux de change 2009 aux produits et charges d'exploitation en dollar américain de l'exercice 2008, le résultat d'exploitation 2009 reste en recul de 2,8 millions € par rapport à l'exercice précédent.

L'effet sur le résultat d'exploitation de la forte baisse des volumes vendus, n'a pu être entièrement compensé par la gestion rigoureuse des frais d'exploitation et notamment la baisse des frais de personnel (2,3%), de la publicité (23%), des frais de déplacement (11%) et des frais de transport sur ventes (22%).

Le résultat financier est une charge de 1 million €, par rapport à une charge de 39,3 millions € à fin décembre 2008.

Le résultat financier 2009 a été pénalisé par le rachat des échéances 2009 de deux contrats de change RBS pour 4,3 millions € et l'achat d'options pour 0,5 millions € pour couvrir des ventes d'options de même montant sur lesquelles les pertes potentielles pouvaient être élevées. Compte tenu de la diminution importante des engagements sur produits dérivés au 31 décembre 2009 par rapport au 31 décembre 2008 et de l'évolution des cours de change, l'évaluation à la juste valeur du reliquat des produits structurés souscrits en 2008 est de - 5,6 millions € par rapport à - 16,7 millions € au 31/12/2008.

L'évolution du **portefeuille de contrats de change, produits structurés et contrats de vente à terme**, est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

(en millions de devises)	Devise	31/12/2009	30/06/2009	31/12/2008
Taux USD de clôture		1,44	1,41	1,39
Taux CAD de clôture		1,51	1,63	1,70
Engagement fin de période en USD	USD	47,5	-8,5	95,7
Engagement fin de période en CAD	CAD	0,0	5,9	0,0
Engagement maximum en USD	USD	72,5	69,5	171,7
Engagement maximum en CAD	CAD	0,0	5,9	16,0
Engagement maximum "chooser"	USD/CAD	0,0	12,0	18,0
Juste valeur des produits structurés	EUR	-5,6	-9,7	-15,8
Juste valeur des options vanilles	EUR	0,0	0,0	-0,9

(-) devises à recevoir , (+) devises à livrer

L'engagement maximum est calculé en retenant comme hypothèse que tous les contrats se poursuivent jusqu'à leur échéance, sans aucune désactivation.

L'engagement sur les produits structurés est variable selon l'évolution des taux. Le tableau suivant détaille la situation au 31/12/2009 par type de produits, ainsi que les bornes extrêmes :

(en millions de USD)	31/12/2009	Minimum	Maximum	Taux
Contrats à terme sur opérations commerciales	59,3	59,3	59,3	1,45
Contrats à terme en face de produits structurés	29,2	29,2	29,2	1,42
Produits structurés (solde des contrats 2008)	13,0	6,0	38,0	1,55
Terme acheteur JPM	-54,0	-54,0	-54,0	1,30
ENGAGEMENT TOTAL	47,5	40,5	72,5	

(-) devises à recevoir , (+) devises à livrer

Les contrats à terme en face des produits structurés ont été souscrits en Août 2009 en remplacement d'un produit structuré JP Morgan qui s'est désactivé. Ils viennent en face du contrat de terme acheteur JP Morgan, de 4,5 millions € mensuel, qui avait été mis en place pour réduire la sur-couverture en octobre 2008.

Les encaissements nets annuels en dollar sont estimés à 80 millions USD. Par ailleurs la société encaisse environ 15 millions € en devises diverses, principalement dollar canadien, livre sterling, yen et franc suisse, sur lesquelles aucune couverture de change n'a été souscrite.

Le résultat net des opérations de change est une charge nette de 2,8 millions €, à comparer à une charge nette de 39,3 millions € à fin décembre 2009.

Par ailleurs, le **résultat net enregistré sur les opérations de placement** est un produit de 1,3 millions €, par rapport à une perte de 1,4 millions € en 2008. Ce résultat est dû pour 0,6 millions € à la reprise de provisions pour risques comptabilisées à la clôture 2008 sur les fonds à risque, et qui n'ont pas été utilisées en 2009, ces fonds n'ayant pas subi les pertes que l'on pouvait craindre. Le résultat net des placements, hors provision pour risques, est donc de 0,7 millions € pour un taux moyen de rémunération d'environ 1,4%. La société a suivi une politique de placements sans risque sur des durées de 3 mois maximum.

Les produits de participation se sont élevés à 1 million € par rapport à 2,7 millions € en 2008. L'exercice 2008 avait bénéficié d'une distribution exceptionnelle de la SCI du Val (2,6 millions €).

Les **intérêts** constatés sur les dettes financières ont été de 0,6 million €, par rapport à 1,2 millions € l'année précédente.

Le résultat exceptionnel est une charge de 4,8 millions €, dont 4,7 millions € au titre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi approuvé par les élus du personnel lors de la réunion extraordinaire du Comité Central d'Entreprise du 25 juin 2009 et 0,1 million € au titre d'un amortissement exceptionnel des immobilisations des matériels du site de Neauphle le Château en prévision de la fermeture de l'usine le 30 juin 2012.

Après **participation des salariés** aux fruits de l'expansion de 0,1 millions €, et **impôt sur les sociétés** de 4 millions €, **le résultat net de l'exercice** est de **5,9 millions €, par rapport à une perte de 16,2 millions € en 2008.**

Le total du bilan au 31 décembre 2009 ressort à 198 millions € contre 212 millions en 2008.

Frais de recherche et de développement de la Société

Aucun frais de recherche et de développement n'a été engagé par la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Capitaux propres et endettement

en millions €	2009	2008	Evolution
Capitaux propres sociaux	150,8	153,1	-1,5%
Trésorerie nette	57,4	53,5	7,3%
Dettes financières	-12,7	-15,5	-18,1%

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code du Commerce modifié par l'Ordonnance du 24 juin 2004, nous vous informons que la situation financière de la Société, notamment sa situation d'endettement (Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit) fait ressortir un taux d'endettement vis à vis des établissements de crédit qui est nul et que la société dispose d'une trésorerie nette disponible de 57,4 millions €.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social

Aucun autre événement important n'est intervenu autre que ceux mentionnés au paragraphe intitulé « faits marquants » du présent rapport.

ANALYSE DES RESULTATS DES FILIALES

Grandes Marques Nederland BV (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 85,71% de son capital)

Les revenus de cette filiale hollandaise proviennent principalement de sa quote-part dans les résultats de la Société « INTERNATIONAL MARQUES » dont elle détient le tiers du capital en association avec les sociétés CAMPARI et WILLIAM GRANT & SONS. Le contrat de distribution en Hollande avec la société **International Marques** a été résilié par anticipation au 30 juin 2011, date à partir de laquelle la distribution sera assurée par DIAGEO EUROPE.

Son résultat 2009 est un profit de 2 K€.

Société Nouvelle M. de SCHRYVER (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 55% de son capital)

A la suite de la signature du contrat de distribution avec DIAGEO EUROPE, la filiale belge **SN de SCHRYVER** a cédé sa participation dans la société Marques de Champagne et Spiritueux le 23 avril 2009 pour 155 K€.

Son résultat 2009 est une perte de 36K€.

SCI du VAL (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 99,99% de son capital)

Au cours de l'exercice, la filiale immobilière SCI du VAL a enregistré un bénéfice de 470 K€, par rapport au bénéfice de l'exercice 2008 qui s'était élevé à 800 K€.

Marnier Investissements (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 99,76% de son capital)

Son résultat 2009 est une perte de 172 000 CHF contre une perte de 413 000 CHF en 2008.

Cette société holding détient une participation de 24,20% de la filiale américaine MARNIER LAPOSTOLLE INC et de 100% de la société holding chilienne MARNIER CHILE, qui a pour actif principal 99,35% de la société CASA LAPOSTOLLE.

L'ensemble **Casa Lapostolle-Vitivinicola** a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires en Pesos de 2 % à 7,6 milliards Pesos. Les volumes sont en baisse de 3,5% à cause de la baisse de 5% du marché américain qui représente 60% des volumes de vente. Le résultat 2009 est un profit de 115 millions Pesos, soit environ 150 K€.

En 2009, la société poursuit son développement à l'exportation et a recruté 2 responsables export pour l'Asie et, le Canada et l'Amérique Latine.

Marnier Lapostolle Inc (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 72,80% de son capital)

Le chiffre d'affaires net de la filiale américaine est de 94,5 millions dollars US contre 100,1 millions dollars US en 2008, soit une baisse de 5,6 % en valeur.

Le résultat après impôt, est de 367 000 dollars US par rapport à 570 000 dollars US en 2008.

Les ventes en volume de **Marnier Lapostolle Inc** sont en baisse de 4,8% sur la période.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce (issu de la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008), le solde des dettes de la Société Mère à l'égard des fournisseurs au 31 décembre 2009 par date d'échéance est le suivant :

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS	- 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Dettes fournisseurs En milliers €	3 438	1 720	250	5 408

PERSPECTIVES GENERALES 2010

En 2010, le Groupe va mobiliser ses ressources dans les activités et les marchés les plus rentables et poursuivre sa stratégie de croissance interne en s'appuyant notamment sur le réseau de distribution de DIAGEO en EUROPE, de façon à tirer profit de cette association avec des marques de spiritueux prestigieuses (Johnnie Walker, J&B, Baileys, Tanqueray, Smirnoff..). Les services commerciaux de la société mère seront fortement impliqués dans les opérations de changement de distributeur, et de transfert des stocks, alors que les services administratifs vont poursuivre les opérations de réorganisation interne liés à la mise en place de l'ERP. Les services techniques seront concentrés sur la préparation du déménagement du site de Neauphle en 2012.

La zone Amérique du Nord devrait bénéficier en année pleine de l'excellente campagne publicitaire multimédia « La vie Grand Marnier » de la fin 2009, et du rajeunissement de la gamme de cocktails, pour retrouver le chemin de la croissance en volume des ventes.

Au 31 mars 2010, le chiffre d'affaires de la société mère, est en progression de 8,5% :

(en milliers d'euros)	2010 1er trim	2009 1er trim	Evolution
France	1 628	4 015	-59,5%
Exportation	21 951	17 712	23,9%
TOTAL	23 579	21 727	8,5%

La mise en place de la loi LME en France avait donné lieu à des commandes exceptionnelles au 1^{er} trimestre 2009.

Toutefois, compte-tenu du caractère saisonnier des ventes, ces chiffres ne sont que peu significatifs.

FACTEURS DE RISQUES AUXQUELS LA SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE EST CONFRONTEE

Risques opérationnels

La Société est très dépendante du Grand Marnier Cordon Rouge et du Marché Nord Américain qui assurent respectivement 83 % et 64,5% des volumes vendus.

Risques juridiques

a) Réglementation

La Société veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires. En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Grand Marnier est soumis à toutes les réglementations en matière d'hygiène, et de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

b) Marques

La protection des marques fait l'objet d'une attention particulière des équipes juridiques internes assistées de conseils externes, qui interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte. Il n'existe aucun litige en cours.

c) Litiges

La Société n'est partie à aucun litige significatif et n'a pas de risque inhérent à son activité.

Politique de la Société en matière de gestion de risques financiers

A la suite des fortes pertes subies par la Société au cours de l'exercice 2008 sur ses opérations de dérivés de change, la Société a revu son organisation de gestion centralisée de l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux, de contrepartie. Des informations plus détaillées sont fournies dans le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne.

a) Risque de liquidité

La Société n'a pas de risque de liquidité du fait de ses excédents de trésorerie.

b) Risques de marché

Risque de change

Compte tenu de son activité exportatrice, 73% du chiffre d'affaires de la société est facturé en devises étrangères, dont 59% en US dollar, alors que les dépenses de production sont libellées en euros.

En 2010, la société poursuivra sa gestion prudente en ayant recours à des ventes à terme et à des produits optionnels classiques.

La société couvre ses risques d'exploitation et ne couvre pas le risque de change portant sur l'actif net de ses filiales à l'étranger.

Des provisions pour risques sont comptabilisées lorsque cela est justifié.

Risque de taux d'intérêt

La Société n'est pas exposée à des risques de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Compte tenu de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde et de la qualité des grands réseaux de distribution internationaux sur lesquels elle s'appuie, la Société considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de crédit significatif.

Risque de contrepartie et risque sur actions

La Direction Financière a pour mission de préserver les liquidités de la société dans le cadre d'une politique de gestion prudente des placements.

Les contreparties utilisables sont retenues en fonction d'un niveau de notation minimum et selon une approche de diversification des risques.

La société privilégie les placements dans des fonds monétaires purs en euros et sur des durées à court terme, même si la baisse des taux l'a amenée à rallonger les durées sur une petite partie de la trésorerie disponible.

Des provisions ont été comptabilisées lorsque cela se justifiait.

Risques industriels et environnementaux

Deux des établissements de la Société sont classés, et travaillent en coopération avec la DRIRE dont ils s'appliquent à mettre en œuvre les recommandations.

Politique d'assurance

La Société est titulaire pour ses sites industriels d'un contrat dommages multirisques avec un volet périls dénommés et non dénommés et la garantie des pertes d'exploitation consécutives.

RAPPORT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous présentons ci-dessous un rapport comportant des informations sur la manière dont la Société des Produits Marnier Lapostolle prend en compte les conséquences environnementales et sociales de son activité.

A/ CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES

La mise en œuvre de la politique environnementale repose sur un engagement fort de la direction du Groupe. La gestion de cette politique sera confiée à un responsable, dont le recrutement a été décidé.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La Société s'efforce dans la mesure du possible, de contracter avec des transporteurs et fournisseurs d'emballages implantés à proximité de ses sites.

Sécurité alimentaire des eaux de vie de Cognac

Dans le cadre de sa politique, qui vise à fournir à ses clients des produits sans risque sanitaire, et afin de satisfaire aux exigences réglementaires, la société a continué en 2009 la mise en place d'une démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points) avec la totalité de ses fournisseurs.

Tous les fournisseurs soit près de 300 viticulteurs et distillateurs ont ainsi été formés à cette démarche en 2006 et 2007. En 2009, la société Marnier Lapostolle a réalisé 125 audits de contrôle qui ont montré la parfaite implication de ces fournisseurs à cette démarche.

Parmi les points particulièrement suivis figure la traçabilité des pratiques culturales des viticulteurs et le respect des bonnes pratiques environnementales définies par la région de Cognac, en particulier dans le domaine de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Sécurité alimentaire des vins du Chili.

La société Casa Lapostolle a lancé en 2009 la procédure de certification organique du vignoble.

Elle travaille actuellement à une élimination des amendements extérieurs en développant un écosystème autosuffisant, associant animaux et plantes à la vigne. Elle cherche également à protéger la biodiversité de la faune et de la flore alentours de façon à maintenir la qualité du terroir et les échanges entre le vignoble, les collines et les vallées avoisinantes.

La société utilise désormais des bouteilles allégées de 14% et contenant de 30 à 60% de verre recyclé. Elle a ainsi réduit de 320 tonnes les quantités de verre utilisées et transportées chaque année.

Le vignoble a sa propre installation de traitement des eaux à partir de plantes filtrantes et de bactéries.

Sécurité alimentaire du vin Château de Sancerre

Le vignoble Château de Sancerre expérimente une approche scientifique de culture biologique pour sensibiliser et former l'équipe des vignerons en privilégiant la défense immunitaire de la vigne, et les amendements organiques.

La lutte contre la pourriture des raisins se fait désormais avec des produits de synthèse et dans des conditions très contrôlées.

Toutefois, ces techniques de viticulture biologique n'apportent pas encore de solutions dans le traitement du mildiou.

Pour limiter l'érosion, les sols sont enherbés au milieu des rangs de façon à diminuer la vitesse de ruissellement, dégrader les molécules chimiques et retenir la terre végétale. Le désherbage des rangs est fait de façon mécanique et les désherbants racinaires ont été abandonnés.

Enfin, la société va participer à la construction d'un centre de traitement des effluents à Sancerre.

Optimiser la gestion des déchets

Les matières premières, verre et cartons notamment, sont toutes issues de productions réalisées à partir de matériaux recyclés.

La totalité des matières recyclables (cartons, verres, plastiques) est revendue à des récupérateurs et remise dans le circuit du recyclage.

Dans les vignobles, les installations permettent de stocker les effluents provenant des caves et des aires de lavage du matériel de récolte.

Etablissements classés

La Société continue de mener une politique active et récurrente concernant la prévention du risque d'accident technologique.

B/ CONSEQUENCES SOCIALES

La politique de gestion des ressources humaines vise à valoriser les compétences, offrir des conditions de travail sécurisées et assurer un dialogue social satisfaisant.

Effectifs

Au 31 décembre 2009, l'effectif total était de 352 salariés, y compris les contrats à durée déterminée, par rapport à 389 au 31 décembre 2008.

Afin de maintenir sa compétitivité, la Société a initié un plan triennal de réduction des effectifs assorti de mesures sociales d'accompagnement. Ce Plan de Sauvegarde de l'Emploi a entraîné 32 départs en 2009, dont 12 VRP. 12 départs sont également prévus en 2010, dont 9 ont déjà été notifiés en 2009. En 2012, la Société devra également faire face au départ des salariés de Neauphle-le-Château qui n'auront pu être reclassés, lorsque les activités de ce site seront transférées sur les 2 autres sites de la société. Environ 18 postes seront concernés.

Au total, au cours de l'année 2009, la société a enregistré 37 licenciements, 7 départs en retraite et une démission et a notifié 9 licenciements supplémentaires.

Organisation du travail, absentéisme

Le temps de travail est de 35 heures hebdomadaires sauf sur le site de Sancerre où il est de 38 heures pour les hommes et de 36 heures pour les femmes.

4 433 jours d'absence dont 3 503 jours de maladie, 418 jours d'accidents et 503 jours de maternité ont été relevés en 2009. Ces chiffres sont en amélioration par rapport à 2008 avec une diminution de 300 jours des absences et de 60 jours pour les accidents.

Rémunérations

En 2009, la masse salariale globale annuelle s'est élevée à 17 470 128 €, en baisse de 2,3% par rapport à l'exercice précédent.

Relations professionnelles

Le Comité central d'entreprise, qui comprend 10 membres, s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2009. Il est doté d'un budget de 174 701 €. Trois réunions exceptionnelles ont également été convoquées pour la mise en œuvre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Hygiène et Sécurité

En ce qui concerne la sécurité, 10 accidents du travail ont eu lieu en 2009, ayant entraîné la perte de 418 jours.

Formation

Le budget de formation représente 1,5% de la masse salariale. En 2009, 125 salariés ont suivi un stage de formation pour un total de 2 644 heures de stages rémunérées.

Dépenses à caractère social

En 2009, la contribution globale aux œuvres sociales a été de 415 509 €. Il convient d'y ajouter des prestations complémentaires de retraite pour 1 035 282 €.

Sous-traitance et travailleurs extérieurs

En 2009, le nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires a été de 4,3 et la durée moyenne des contrats d'intérim de 45 jours de travail. Il n'y a pas de sous-traitance.

Plan seniors

La Société a développé un plan d'action en faveur des seniors axé autour de 3 points :

- . l'aménagement des fins de carrières et la transition entre activité et retraite
- . l'amélioration des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité
- . le développement des compétences et des qualifications et l'accès à la formation.

PROPOSITIONS DU DIRECTOIRE

APPROBATION DES COMPTES – QUITUS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE, DU DIRECTOIRE – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous pensons que vous voudrez bien approuver les comptes sociaux au 31 décembre 2009 dégageant un bénéfice net comptable de 5 899 110 €, et les comptes consolidés de l'exercice 2009 se soldant par un résultat net consolidé – part du groupe – de 6 702 511 €, tels qu'ils vous sont présentés.

En ce qui concerne la détermination du bénéfice distribuable, nous vous rappelons que la Réserve légale ayant atteint son maximum, le bénéfice distribuable se déterminerait comme suit :

↪ BENEFICE DE L'EXERCICE	5 899 110 €
auquel il convient d'ajouter le Report à nouveau(*)	698 733 €

BENEFICE DISTRIBUABLE	6 597 843 €

() dont 128 900 € correspondant aux dividendes afférents à l'exercice 2008 non versés pour les 1 289 actions auto détenues par la société à la date de mise en paiement.*

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

Attribution d'un dividende de 100 € par action soit globalement **8.500.000 €** prélevé sur

- le bénéfice distribuable pour
6 597 843 €
- dont dividende statutaire de 6% de 1 629 450 €
- sur le poste « autres réserves », pour
1 902 157 €

Il est précisé que les actions autodétenues n'ouvrant pas droit à dividende, le montant total de la distribution pourra être amené à changer en fonction du nombre d'actions autodétenues à la date de mise en paiement du dividende : les dividendes attachés aux actions détenues par la Société seront virés au compte "Report à nouveau".

Chaque action donne droit à **un dividende total de 100 €**

Le dividende de 100 € serait mis en paiement à compter du 2 juillet 2010.

Conformément aux exigences de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les actionnaires sont informés que, dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur, ce dividende ouvre droit, pour les personnes physiques résidentes fiscales en France à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158 du Code Général des Impôts, soit 40 € par action ; cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire aura opté pour le prélèvement libératoire forfaitaire (dont le taux ressort à 30,10 %, soit 18 % au titre de l'impôt sur le revenu et 12,10 % au titre des prélèvements sociaux).

Nous vous rappelons en outre que pour ces actionnaires personnes physiques qui n'opteraient pas pour le prélèvement libératoire, la Société devra toutefois imputer également sur les dividendes leur revenant, le montant des prélèvements sociaux (12,10 %).

En application de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé les distributions de dividendes effectués au titre des trois exercices sociaux précédents.

Exercice	Dividende net par action	Nombre d'actions	Dividende distribué (éligible en totalité à l'abattement de 40% prévu par l'art. 158.3.2° du CGI)
2008	100 €	85 000	8 500 000 €
2007	135 €	85 000	11 475 000 €
2006	135 €	85 000	11 475 000 €

Si vous adoptez la répartition qui vous est proposée, les capitaux propres s'élèveront à 142 250 000 €, sous réserve des dividendes afférents aux actions autodétenues.

PROGRAMME DE RACHAT

Nous vous rappelons qu'aux termes de votre assemblée générale mixte du 16 juin 2009, il avait été donné pouvoir au Directoire d'acquérir des actions de la Société, notamment pour annulation de titres, dans les limites décidées par ladite assemblée ; cette autorisation avait été donnée pour une durée expirant le 16 décembre 2010 ; c'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir :

renouveler l'autorisation donnée à votre Directoire, conformément à l'article 225-209 du Code de Commerce, d'acquérir, par tous moyens, des actions de la Société, en vue notamment de :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action de la Société par un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers
- l'annulation des titres ainsi rachetés
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital
- la couverture de toute forme d'allocation d'actions à des salariés ou à des mandataires sociaux conformément aux dispositions du Code de Commerce
- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, réaliser toute opération conforme.

Les acquisitions d'actions pourront être réalisées par tous moyens dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière y compris par voie d'acquisition de bloc de titres.

- ▣ **de fixer à 10 % du capital, soit à ce jour HUIT MILLE CINQ CENTS (8.500) actions**, le nombre maximum d'actions pouvant être acquis en exécution de la présente autorisation.
- Le prix maximum d'achat est fixé à 4 500 € ou la contre-valeur de ce montant à la même date en toute monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies.
- Les opérations d'acquisitions ou de cessions pourront intervenir à tout moment, y compris en période d'offre publique.

En outre, nous vous proposons de :

- ◇ déléguer au Directoire, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute opération portant sur les capitaux propres, *le pouvoir d'ajuster le prix d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.*

- ◇ conférer tous pouvoirs au Directoire, avec faculté d'en déléguer la réalisation à son Président, ou à son Directeur Général, pour préciser, si nécessaire, les termes de la présente autorisation, en décider et en effectuer la mise en œuvre, et notamment pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tout autre organisme, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Cette autorisation expirera au plus tard dans dix-huit mois à compter de la présente assemblée. Elle se substitue, avec effet immédiat, à l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 16 juin 2009.

AUTORISATION D'ANNULATION D' ACTIONS

Sur un autre plan, nous vous demandons de bien vouloir autoriser votre Directoire à réduire le capital social par annulation de toute quantité qu'il décidera, des actions achetées en application du programme de rachat dans la limite autorisée par la loi.

Le nombre maximum d'actions pouvant être annulé par la Société – pendant une période de vingt-quatre mois prévue par la loi – est de 10 % des actions qui composent le capital de la Société, soit 8.500 actions.

Enfin, nous vous remercions de conférer tous pouvoirs au Directoire pour réaliser la ou les opérations d'annulation et de réduction de capital, modifier les statuts et accomplir les formalités requises.

Vos Commissaires aux comptes sont amenés à établir un rapport spécial dans le cadre de l'opération de réduction de capital par annulation d'actions.

MANDATS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de Bernard GODET Co-Commissaire aux Comptes titulaire et d'Olivier JOUSSEAUD Co-Commissaire aux Comptes suppléant arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée générale.

Nous vous suggérons de désigner en remplacement Monsieur Pierre GODET 19, avenue de Messine 75008 PARIS en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, qui statuera dans le courant de l'année 2016, sur les comptes du dernier exercice clos et de nommer Monsieur Jean-Luc SFEZ 22, place du Général Catroux 75017 PARIS en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée à courir du mandat de Monsieur Pierre GODET.

INFORMATIONS DIVERSES

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous trouverez en annexe le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

PRISES DE PARTICIPATIONS DE L'EXERCICE

NEANT

CESSION D'ACTIF

NEANT

ACTIONNARIAT

Répartition du capital social au 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009, le montant du capital était de 27 157 500 € divisé en 85.000 actions de 319,50 € de nominal.

Ces actions sont toutes de même catégorie et cotées au Compartiment B d'Euronext Paris. L'action a clôturé l'exercice au cours de 3 700 €, soit une baisse de 5% sur l'exercice.

Nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales qui possédaient au 31 décembre 2009 un nombre d'actions de la Société correspondant à l'un des seuils prévus par l'article L. 233-13 du Code de Commerce.

	% du capital	% droits de vote
Famille Jacques MARNIER LAPOSTOLLE	>10	> 20
Famille Sylvia de GASPERIS	>10	>20
Famille Antoinette COURY	>10	>20
Autocontrôle:		
MARNIER-LAPOSTOLLE INC.	0,47	0
Autodétention	1,51	0

Actionnaires nominatifs détenant plus des deux tiers du capital ou des droits de vote

NEANT

CONTRAT DE LIQUIDITE

Nous vous rappelons que la société a confié, au Crédit Agricole Cheuvreux la gestion d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) du 22 mars 2005.

A la clôture de l'exercice, la Société autodétenait ainsi au titre de ce contrat de liquidité 83 titres pour une valeur de 307 K€

PARTICIPATIONS DIRECTES OU INDIRECTES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Nous n'avons été informés d'aucun franchissement de seuil au cours de l'exercice 2009.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2009, les salariés ne détenaient, au sens de l'article L. 225-180, aucune action de la Société.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe les mandats, ainsi que toutes fonctions salariées ou non, exercés au sein de votre Société, de ses filiales et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères, de chaque Mandataire social.

REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe la rémunération et les avantages de toute nature de chaque Mandataire social, concernant respectivement votre Société et ses filiales.

RAPPORTS SUR LES PROCEDURES INTERNES

Par ailleurs, conformément à l'article L. 225-37 du Code de Commerce, il vous est présenté en annexe :

- un rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- un rapport de vos Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE (article L.621-18-2 du Code monétaire et financier)

Conformément aux articles L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code Monétaire et financier, nous vous présentons en annexe un état récapitulatif des opérations supérieures à 5 000 € réalisées au cours de l'exercice par les dirigeants et les personnes mentionnées aux articles L 621-18-2 et R 621-43-1 du Code Monétaire et Financier.

AUGMENTATIONS DE CAPITAL – DELEGATIONS DE POUVOIRS ET AUTORISATIONS EN COURS

Délégations de pouvoirs et autorisations en cours, et rachat d'actions propres

Indépendamment du présent rapport, un rapport complémentaire récapitulant les délégations de pouvoirs et les autorisations conférées au Directoire, est résumé ci-après.

Augmentation de capital

DATE DE L'AGE	<u>Nature de la délégation</u>	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice
16 juin 2009	Délégation de compétence d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de 20 M€ pour une durée expirant le 16 août 2011.	non utilisée
16 juin 2009	Délégation de compétence d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant de 20 M€ pour une durée expirant le 16 août 2011.	non utilisée
16 juin 2009	Délégation de compétence d'augmenter le capital social par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible. pour une durée expirant le 16 août 2011.	non utilisée

Rachat d'actions (hors contrat de liquidité)

Nous vous informons que la société n'a pas utilisé au cours de l'exercice l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 16 juin 2009 d'acquérir des actions dans le cadre du programme de rachat d'actions

Au 31 décembre 2009, la Société autodétenait 1 209 actions. Leur valeur comptable au 31 décembre 2009 s'élevait à 5 482 K€.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous informons que les comptes de l'exercice 2009 prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts. Le montant de ces dépenses et charges s'élève à 12 025 € et l'impôt supporté de ce fait à 4 008 €.

LISTE DES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Conformément à la loi, est mise à votre disposition au siège social une liste des conventions et engagements réglementés passés par la Société des Produits Marnier Lapostolle et portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Par ailleurs, nos Commissaires aux comptes ont établi un rapport spécial sur les conventions règlementées de votre Société qui est disponible au siège social.

Nous tenons à saluer, une fois encore, les efforts menés par le personnel au cours de cet exercice, et le dévouement dont n'a cessé de témoigner à tous les échelons l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs.

Après lecture des divers documents et rapports complétant votre information, nous vous remercions de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont proposées.

LE DIRECTOIRE

LISTE DES ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER 2009

RESULTATS FINANCIERS DE L'EMETTEUR AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(montants exprimés en euros)

	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	27 157 500	27 157 500	27 157 500	27 157 500	27 157 500
Nombre d'actions émises	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	122 092 215	124 986 739	123 093 237	109 675 668	104 107 294
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	25 293 122	33 737 658	31 713 197	-2 319 247	2 243 837
Impôt sur les bénéfices	7 136 914	10 173 347	9 716 061	-10 020 074	3 975 060
Participation des salariés due au titre de l'exercice	936 284	1 631 218	1 508 783	0	94 784
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	14 002 726	18 687 312	16 711 161	-16 189 303	5 899 110
Résultat distribué au titre de l'exercice	11 475 000	11 475 000	11 475 000	8 500 000	8 500 000
3. RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	202,59	258,04	241,04	90,60	-21,48
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	164,74	219,85	196,60	-190,46	69,40
Dividende attribué à chaque action	135,00	135,00	135,00	100,00	100,00
4. PERSONNEL					
Effectif des salariés employés pendant l'exercice	421	411	404	392	354
Montant de la masse salariale de l'exercice	17 884 663	18 171 344	17 913 360	17 887 728	17 470 128
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	8 180 232	8 312 702	8 355 151	8 521 703	8 350 000

(1) En 2008, le montant d'impôt négatif correspond à un report en arrière des déficits

(2) Le dividende 2009 est le dividende soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires pour approbation

LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
ET AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE**

Nom, Prénom	Fonctions dans la Société	<i>Fonctions exercées dans d'autres Sociétés</i>	
		<i>Indication de la Société</i>	<i>Fonctions</i>
• <u>COURY Antoinette</u>	<i>Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil</i>	Néant	Néant
• <u>DALAMEL de BOURNET Alexandra</u>	<i>Vice-Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil</i>	CASA LAPOSTOLLE MARNIER LAPOSTOLLE INC.	Président du Conseil d'administration Président
• <u>MARNIER LAPOSTOLLE Irène</u>	<i>Membre du Conseil</i>	Néant	Néant
• <u>REINACH Fabrice</u>	<i>Membre du Conseil</i>	Néant	Néant
• <u>SANABRIA SUCRE Alvaro</u>	<i>Membre du Conseil</i>	ERCUS C.A. A.G.S. INGENIEROS	Administrateur Directeur
• <u>De JOUVENCEL Claude</u>	<i>Membre du Conseil</i>	Association de Grandes Marques Internationales de Vins et Spiritueux Fédération Française des Spiritueux Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux Délégation Générale de Fédérations de Vins et Spiritueux de France Vinexpo WTA	Membre du Conseil et Secrétaire Membre du Conseil Membre du Conseil et Président Membre du Conseil et Président Membre du Conseil de Surveillance Membre du Global Advisory Council et Président du Ctte Financier et Audit
• <u>MARNIER LAPOSTOLLE Jacques</u>	<i>Président du Directoire Membre du Directoire Directeur Commercial</i>	Société Nouvelle M. de SCHYRVER GRANDES MARQUES NEDERLAND B.V. MARNIER INVESTISSEMENTS MARNIER LAPOSTOLLE INC.	Président du Conseil Directeur Président du Conseil Chairman of the board

Nom, Prénom	Fonctions dans la Société	<u>Fonctions exercées dans d'autres Sociétés</u>	
		<u>Indication de la Société</u>	<u>Fonctions</u>
<ul style="list-style-type: none"> • <u>de GASPERIS François</u> • <u>COURY Gilles</u> • <u>DALAMEL de BOURNET Cyril</u> • <u>MARNIER LAPOSTOLLE Stéphane</u> 	<i>Directeur Général du Directoire</i> <i>Membre du Directoire</i> <i>Secrétaire Général</i>	Société Nouvelle M. de SCHRYVER GRANDES MARQUES NEDERLAND B.V. MARNIER LAPOSTOLLE INC.	Administrateur Directeur Vice-Président
	<i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur Développement et Stratégie</i>	Société Nouvelle M. de SCHRYVER MARNIER MANAGEMENT MARNIER LAPOSTOLLE INC.	Administrateur Administrateur Administrateur
	<i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur Financier Groupe</i>	MARNIER INVESTISSEMENTS MARNIER MANAGEMENT MARNIER LAPOSTOLLE INC. SCI DU VAL	Vice-Président Administrateur Vice-Président Administrateur Administrateur Directeur Financier Gérant
	<i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur "Supply Chain"</i>	CASA LAPOSTOLLE CASA LAPOSTOLLE MARNIER LAPOSTOLLE INC	Vice-Président Administrateur Administrateur

RAPPORTS SUR LES PROCEDURES INTERNES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE Etabli conformément à l'article L225-68 du code de Commerce

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de Commerce, il vous est rendu compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Tout d'abord, je vous rappelle que l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2008 a décidé de modifier le mode d'administration de la Société pour adopter la formule à Directoire et Conseil de Surveillance à compter du 1^{er} octobre 2008.

1. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

1.1 Composition du Conseil

Les membres du Conseil de Surveillance ont été nommés à effet du 1^{er} octobre 2008, pour six ans par l'Assemblée Générale du 12 juin 2008, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Votre Conseil de surveillance est composé de 6 Membres depuis le 1^{er} juillet 2009:

- Madame Antoinette COURY, Présidente
- Madame Alexandra MARNIER LAPOSTOLLE épouse DALAMEL de BOURNET, Vice Présidente
- Madame Irène MARNIER LAPOSTOLLE
- Monsieur Fabrice REINACH
- Monsieur Alvaro SANABRIA SUCRE
- Monsieur Claude de Jouvencel, désigné par l'Assemblée du 16 juin 2009, en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de six années.

Nous vous indiquons que figure en annexe au rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2009 la liste des mandats exercés au sein de votre société, des sociétés du Groupe et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères, de chaque mandataire social, à la clôture de l'exercice.

La Société travaille à la mise en place du règlement intérieur de son Conseil de Surveillance.

1.2 Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice, votre Conseil de surveillance s'est réuni 7 fois.

- 10 mars 2009 : Rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du 4^{ème} trimestre 2008, l'examen des comptes sociaux de l'exercice 2008, l'examen des conclusions du Comité des rémunérations
- 24 mars 2009 concernant, l'examen des comptes consolidés de l'exercice 2008
- 8 avril 2009 concernant les comptes prévisionnels 2009, la préparation de l'assemblée générale mixte de juin 2009
- 2 juin 2009 : Rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du 1^{er} trimestre 2009
- 29 septembre 2009 : Examen des comptes sociaux et consolidés du 1er semestre de l'exercice 2009, d'un projet de prêt d'action, Pouvoirs et rémunération de Monsieur Claude de Jouvencel, examen de l'évolution des couvertures de change
- 4 novembre 2009 Rapport du Directoire sur les résultats du 3ème trimestre 2009, révision des documents de gestion prévisionnelle.
- 7 décembre 2009 : modification de la situation de Monsieur Gilles Coury, Examen des propositions du Comité des rémunérations concernant Messieurs Stéphane MARNIER LAPOSTOLLE et Cyril de BOURNET.

1.3 Information des Membres du Conseil de surveillance

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des Membres du Conseil leur ont été communiqués dans les délais légaux et statutaires.

1.4 Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de surveillance se déroulent au lieu indiqué dans l'avis de convocation ou au siège social.

Les décisions sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du président de séance n'est pas prépondérante.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil qui participent au Conseil par moyen de visioconférence ou tout autre moyen de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective. Toutefois, la présence effective ou par représentation est exigée pour les délibérations ayant trait à :

- l'arrêté des comptes annuels et consolidés présentés par le Directoire,
- l'établissement du rapport de la Société par le Directoire et celui du Groupe.

1.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les Membres.

Les Membres du Conseil sont systématiquement convoqués à ces Conseils.

Il a été communiqué aux Commissaires aux comptes la liste des conventions réglementées.

1.6 Jetons de présence

Il est attribué des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance pour un montant annuel de 100 000 €, ils sont répartis par part égale entre les membres du Conseil de Surveillance.

1.7 Comités spécialisés

La possibilité de créer des comités chargés d'aider le Président dans sa mission de direction est prévue à l'article 12 des statuts.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, le Conseil de Surveillance a créé un comité des rémunérations, composé de Monsieur Fabrice REINACH et de Monsieur Alvaro SANABRIA SUCRE.

2 DEFINITION, objectifs et périmètre du contrôle interne

2.1 Définition du contrôle interne

Le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité à la loi et aux règlements
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs
- la fiabilité des informations financières

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société soient atteints.

2.2 Organisation générale du contrôle interne

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire.

Dans ce cadre, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales une fois par trimestre.

Le Conseil de Surveillance examine entre autres les documents prévisionnels de gestion, les comptes individuels et consolidés présentés par la Direction et il peut demander aux dirigeants tous documents utiles à sa mission de contrôle.

Les personnes chargées de surveiller, de définir ou d'impulser les dispositifs de contrôle interne sont :

- le Conseil de surveillance,
- le Directoire,
- le Directeur Financier,
- le contrôle de gestion,
- le service comptable de la Société,
- l'Expert-Comptable externe à la Société.

Par ailleurs, comme lors des exercices précédents, la Société a mis en œuvre tous les moyens demandés par Monsieur Pierre DELORY et Monsieur Bernard GODET, Commissaires aux comptes, afin de favoriser l'accomplissement de ces diligences. Celles-ci incluent des travaux visant notamment à apprécier la sincérité des informations données et leur cohérence d'ensemble.

Les procédures de contrôle interne mises en place leur ont été présentées ainsi que toute la documentation correspondante. Les tests complémentaires demandés ont été réalisés.

Conformément à la loi, à l'issue de la présentation du présent rapport, vos Commissaires aux comptes vous donneront lecture de leur rapport "sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière".

Je vous précise que la société n'utilise pas de cadre de référence particulier.

Concernant le code de gouvernance de Middledenext pour les valeurs petites et moyennes, celui-ci ayant été publié en décembre 2009, le Conseil de Surveillance étudie l'éventuelle mise en place de ce code de gouvernance.

Je vous présente maintenant les informations prévues par la réglementation :

2.3 Mise en œuvre du contrôle interne

Mise en œuvre du contrôle interne :

- Les processus de contrôle interne en application dans le Groupe couvrent les cycles suivants :

- achat et frais généraux
- ventes
- immobilisations
- stocks
- trésorerie
- paye.

- Prises de décisions du Directoire

Une équipe des membres du Directoire se réunit régulièrement pour faire le point des questions de gestion tant en ce qui concerne la Société-mère que ses filiales.

Des contrôles sur l'application des décisions de gestion par les différents services du groupe sont quotidiennement effectués par le Directoire et la Direction Financière.

- Procédure de contrôle de la gestion des filiales

Les actes dans le périmètre de la gestion courante effectués par le personnel des entités sont contrôlés par les équipes de Direction de chaque entité en place.

Des situations comptables des filiales opérationnelles sont établies généralement chaque trimestre assorties d'un ensemble d'indicateurs économiques et commerciaux permettant au Directoire de la Société-mère de s'assurer que les objectifs fixés seront atteints ou de prendre les mesures correctives nécessaires.

- Gestion et prévention des risques juridiques

Une équipe interne à la Société-mère est en charge de ces risques et procède à la consultation régulière de conseils spécialistes notamment en matière sociale, droit des sociétés, droit commercial, droit des marques, etc. si nécessaire.

Une revue systématique des contrats importants liés à l'activité et en matière sociale est effectuée par les personnes sus-mentionnées et fait l'objet de mise au point en collaboration avec le Directoire avant signature.

- Gestion et prévention du risque de change

Une procédure de contrôle spécifique a été mise en œuvre :

- Tous les contrats de couverture complexes ont été interdits.
- Toutes les signatures déléguées individuelles ont été supprimées.
- Un compte-rendu mensuel systématique au directoire des opérations de change et tout spécialement des risques maximum de cession de devises a été formalisé.
- Le processus de suivi des opérations de change a été confié au contrôle de gestion qui reçoit obligatoirement la confirmation des ordres reçus par les salles de marchés.

- Relations avec les Salles des Marchés des banques

- Toute nouvelle opération avec les Salles des Marchés des banques est soumise à une décision écrite préalable du Directoire. Le Directoire prend ses décisions, à tout moment, au vu du tableau de bord mensuel du Service Trésorerie de la Direction Financière sur la situation de change de la société. La Direction Financière a délégation de pouvoir pour traiter ces opérations auprès des Salles des Marchés. Les relevés des opérations effectuées sont ensuite signés, seuls, par le Président ou le Directeur Général du Directoire, ou en leur absence, conjointement, par 2 personnes choisies parmi (i) les autres membres du Directoire (ii) le Directeur Financier du Groupe.

Le suivi des engagements hors bilan est effectué par la Responsable Comptable (après vérification par le Trésorier puis le Directeur Financier).

- Procédure d'évaluation régulière des provisions pour risques et dépréciations

Des propositions du service comptable sont présentées au Directoire.

Pour ce qui concerne les créances clients, leur probabilité de recouvrement est vérifiée très régulièrement par le service comptable qui en rend compte au Directoire. Le niveau des dépréciations « clients » est ajusté à chaque arrêté de comptes.

Des procédures sont en vigueur pour déceler les stocks morts ou à rotation lente ; ces stocks font ensuite l'objet d'un examen de la Direction Financière qui propose des dépréciations adéquates au Directoire.

L'ensemble de ces dépréciations est effectué sous contrôle étroit des Commissaires aux comptes.

- Gestion du risque lié au placement éventuel de trésorerie

Le Directoire a pris la décision, compte tenu de la volatilité des marchés, d'effectuer désormais tous les placements dans des fonds monétaires purs en euros ou en certificats de dépôt à court terme ou dans des placements équivalents.

2.4 Sauvegarde des actifs

- une attention particulière est portée au respect de nos marques au niveau national et international.
- souscription de contrats d'assurances : outre les contrats d'assurance classiques liés aux activités de la Société et du groupe, notre Société dispose de contrats d'assurance spécifiques visant à garantir le risque produit, la responsabilité civile et la perte d'exploitation.
- il existe un service interne de maintenance informatique organisant notamment la sauvegarde des logiciels et des données nécessaires à l'activité de la Société. Une sauvegarde est faite en interne, les données étant sauvegardées à l'extérieur.
- une attention particulière est portée sur la sauvegarde quotidienne des bases de données et d'autres fichiers. Des anti-virus ont été mis en place afin de réduire le risque de sinistre.

2.5 Prévention et détection des fraudes et erreurs

Cette prévention est effectuée en étroite collaboration entre notre service comptable, le contrôle de gestion et notre Expert-Comptable. Notre Société a mis en place les moyens permettant d'avoir l'assurance raisonnable qu'elle se conforme aux principaux usages en la matière notamment au niveau de la séparation des tâches.

Notre Société a mis en place depuis plusieurs années un système de chèques sécurisés qui interdit toute utilisation frauduleuse. Nous sommes également passés au protocole ETEBAC 5 pour nos virements interbancaires, et aux virements commerciaux pour nos règlements fournisseurs nationaux (VCOM).

2.6 Processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée

Ce travail est d'abord effectué par nos services comptables avec l'assistance de notre Expert-Comptable. Ce processus nous permet de produire une information comptable et financière fiable et sincère.

Les commissaires aux comptes de la société-mère procèdent à la revue des comptes sociaux et consolidés. Les états transmis par les filiales font l'objet d'une revue systématique de la part des auditeurs.

3 APPRECIATION DE L'ADEQUATION DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Les événements de 2008 en matière de risque de change nous ont conduit à prendre des mesures correctives pour que de tels risques ne puissent plus être encourus, avec une séparation des tâches.

Nous pensons que la totalité du système est maintenant efficace.

4 PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX.

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire est fixée par le Conseil de Surveillance.

Pour 2009, les conditions de rémunération de Monsieur Jacques MARNIER LAPOSTOLLE et de Monsieur François de GASPERIS au titre de leur mandat social respectif de Président du Directoire et de Directeur Général du Directoire sont demeurés identiques à celles de 2008 fixées par le Conseil de Surveillance dans sa séance du 1^{er} octobre 2008. Le principe de rémunération est fondé sur le chiffre d'affaires de l'entreprise.

Le Président et le Directeur Général bénéficient d'un complément de retraite lié à leur mandat social mis en place par la Société. Cet avantage "retraite" a été autorisé par le Conseil d'administration en date du 13 juin 2002 et confirmé le 15 juin 2006 ; conformément à la loi TEPA, le Conseil d'administration a soumis cet avantage "retraite" à l'atteinte de différents indices de performance.

Le Conseil de Surveillance a confirmé le 1^{er} octobre 2008 les indices de performances décidés par le Conseil d'Administration et ratifiés par l'assemblée générale mixte du 12 juin 2008.

Pour les raisons expliquées antérieurement les membres du Directoire cumulent leur mandat social avec un contrat de travail.

Pour 2009, le Conseil de Surveillance dans sa séance du 10 mars 2009 a suivi les recommandations du Comité des rémunérations pour fixer les rémunérations de Messieurs Stéphane MARNIER LAPOSTOLLE, Cyril de BOURNET et Gilles COURY, tant au titre des fonctions salariales au sein de la Société qu'au titre de leur mandat de membre du Directoire.

Au titre de la mission de représentation de la Société au sein des conseils d'Association Professionnelles Vins & Spiritueux confiée à Monsieur Claude de JOUVENCEL, soit environ une vingtaine de réunions par an, celui-ci n'est pas rémunéré. Le Conseil de Surveillance a décidé toutefois que Monsieur Claude de JOUVENCEL aurait droit au remboursement de ses frais de déplacements, hôtels, repas et d'un abonnement internet sur présentation des justificatifs, dans la limite de 10.500 € par an.

Enfin, nous vous signalons qu'aucun dirigeant ne bénéficie de stocks options, d'attribution d'actions gratuites ou de tout autre système leur donnant droit à des actions de la Société ; ils ne bénéficient pas de clause « parachute », ni d'indemnité de départ.

5 MODALITES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES

En application des articles 18 et 19 des statuts, le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les registres de la Société.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire teneur de compte.

Même privé du droit de vote, le nu-proprétaire d'actions a le droit de participer aux assemblées générales, dans les conditions de l'article 8 des statuts.

En ce qui concerne la répartition du droit de vote entre l'usufruitier et le nu-proprétaire :

- pour tout démembrement d'action réalisé antérieurement au 15 juin 2006, sauf convention contraire notifiée à la Société, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées générales extraordinaires ou spéciales.
- pour tout démembrement d'action réalisé postérieurement au 15 juin 2006, le droit de vote appartient au nu-proprétaire à l'exception de celui concernant l'affectation des bénéfices qui appartient à l'usufruitier.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré, dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd ce droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de trois ans, s'il est en cours.

Le présent rapport a été établi et signé par Madame Antoinette COURY, Présidente du Conseil de Surveillance en fonction depuis le 1^{er} octobre 2008.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 alinéa 11 le présent rapport a été approuvé par le Conseil de Surveillance.

La Présidente du Conseil de Surveillance

ETAT DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous indiquons, conformément aux nouvelles dispositions, que :

- a) aucun des membres du Conseil d'administration et le Directeur Général délégué,
- b) aucun des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire
- c) toute autre personne de la Société ayant le pouvoir de prendre des décisions de gestion concernant son évolution et sa stratégie
- d) des personnes ayant des liens personnels étroits avec les personnes mentionnées ci-dessus

n'ont effectué au cours de l'exercice 2009 sur les titres de la Société aucune opération supérieure à 5.000 €

Le Directoire

ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-dessus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait, à Paris, le 29 avril 2010.

Monsieur Jacques MARNIER LAPOSTOLLE
Président du Directoire

CHAPITRE 2 – COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX

En application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF, les honoraires versés aux Contrôleurs légaux de la société mère et de ses filiales sont repris ci-dessous.

EXERCICE 2009

Article 222-8 du règlement général de l'AMF

(en Euros)	Pierre DELORY		Bernard GODET	
	2009	2008	2 009	2 008
Audit et Commissariat aux Comptes				
Examen des comptes individuels et consolidés	88 310	60 000	40 000	40 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux Comptes	10 900	39 470	0	0
TOTAL	99 210	99 470	40 000	40 000

CHAPITRE 3 - COMPTES ANNUELS 2009

COMPTES CONSOLIDES

I-BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2009 (en milliers d'euros)

NOTES	ACTIF	31 DECEMBRE 2009	31 DECEMBRE 2008
	ACTIF NON COURANT	69 625	67 145
3.1	Immobilisations incorporelles	2 565	1 815
3.2	Immobilisations corporelles	55 866	55 201
3.3	Immeubles de placement	5 576	5 651
3.4	Actifs financiers non courants	678	691
3.9	Actifs d'impôt différé	4 940	3 787
	ACTIF COURANT	154 467	160 710
3.5	Stocks et en-Cours	43 984	43 220
3.6	Créances Clients	39 952	37 468
3.7	Autres créances	3 563	21 059
3.4	Actifs financiers courants	6 026	18 290
3.8	Trésorerie et équivalents	60 942	40 673
	TOTAL DE L'ACTIF	224 092	227 855
NOTES	PASSIF	31 DECEMBRE 2009	31 DECEMBRE 2008
	CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	142 413	144 310
	Capital	27 158	27 158
	Réserves consolidées	108 140	137 584
	Résultat consolidé	6 703	-20 969
	Intérêts minoritaires	412	537
	PASSIF NON COURANT	30 149	26 034
3.10	Provisions non courantes	22 580	17 258
3.11	Dettes financières à long terme	7 474	8 558
3.9	Passifs d'impôt différé	0	218
3.12	Autres passifs non courants	95	0
	PASSIF COURANT	51 530	57 511
3.10	Provisions courantes	6 501	17 963
3.11	Dettes financières à court terme	12 441	10 366
	Dettes fournisseurs	12 421	13 298
3.13	Autres dettes	20 167	15 884
	TOTAL DU PASSIF	224 092	227 855

II – ETAT DU RESULTAT GLOBAL

II A- Compte de résultat consolidé au 31 Décembre 2009

NOTES	(En milliers d'euros)	31 décembre 2009	31 décembre 2008
3.14	Chiffre d'Affaires	118 085	123 063
3.16	Autres produits d' exploitation	14 279	14 512
	Achats consommés	-37 319	-35 607
	Charges de personnel	-28 072	-29 128
	Autres charges d' exploitation	-41 794	-48 732
	Impôts et taxes	-2 962	-3 042
	Dotations aux amortissements et aux provisions	-5 683	-5 416
	Résultat opérationnel courant	16 534	15 650
3.17	Autres produits et charges opérationnels	-4 870	73
	Résultat opérationnel	11 664	15 723
3.18	Coût de l'endettement net	-2 253	-1 633
3.18	Autres charges et produits financiers	1 472	-44 400
3.19	Charge d'impôt	-4 189	9 388
	Résultat net des entreprises intégrées	6 694	-20 922
	Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
	Résultat net de l'ensemble consolidé	6 694	-20 922
	Résultat net - Part du groupe	6 703	-20 969
	Résultat net - Intérêts minoritaires	-9	47
3.20	RESULTAT NET - PART DU GROUPE PAR ACTION	78,86	-246,69
3.20	RESULTAT NET - PART DU GROUPE PAR ACTION (HORS ACTIONS PROPRES)	80,46	-251,67

**II B- Etat du résultat net et des gains et des pertes
comptabilisés en capitaux propres**

En milliers d'Euros	31 décembre 2009	31 décembre 2008
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	6 703	-20 922
+/- Ecart de conversion sur les activités à l'étranger	2 711	-2 288
+/- Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-3 273	1 772
+/- Réévaluation des instruments de couverture	-748	-180
+/- Correction amortissements des immobilisations - Chili	0	285
+/- Impôts	1 127	-598
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-183	-1 009
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	6 520	-21 931
Dont: - Part du groupe	6 511	-21 987
- Part des minoritaires	9	56

III – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net consolidé	6 694	-20 921
Dotations nettes aux amortissement et provisions	-4 769	22 992
Autres produits et charges calculés	0	0
Plus ou moins values de cession	-203	-102
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT APRES COÛT DE L'ENDETTEMENT		
FINANCIER NET ET IMPOT	1 722	1 969
Coût de l'endettement net financier	2 253	1 633
Charge d'impôt (y compris impôt différé)	4 189	-9 388
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT		
FINANCIER NET ET IMPOT	8 164	-5 786
Impôt versé (-) ou reçu (+)	16 832	-7 653
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2 643	-10 081
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	22 353	-23 520
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 908	-4 106
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	243	285
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-307	-616
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	1 145	600
Incidence des variations de périmètre	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-2 827	-3 837
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-8 331	-11 282
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-116	-48
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	6 038	5 490
Remboursements d'emprunts	-7 024	-3 251
Intérêts financiers nets versés	-2 253	-1 633
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-11 686	-10 724
VARIATION DE TRESORERIE	7 840	-38 081
Trésorerie d'ouverture	57 828	95 909
Trésorerie de clôture	65 668	57 828
Incidences des variations de taux de change	-81	197

IV- TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	CAPITAL	TITRES AUTO- DETENUS	RESERVES ET RESULTATS CONSOLIDES	CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES - PART DES MINORITAIRES	TOTAL
Au 1er janvier 2008	27 158	-5 662	156 541	178 037	529	178 566
Résultat net de l'ensemble consolidé			-20 969	-20 969	47	-20 922
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-1 018	-1 018	9	-1 009
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-21 987	-21 987	56	-21 931
Dividendes versés au cours de l'exercice			-11 282	-11 282	-48	-11 330
Opérations sur titres auto-détenus		-995		-995		-995
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2008	27 158	-6 657	123 272	143 773	537	144 310
Résultat net de l'ensemble consolidé			6 703	6 703	-9	6 694
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-183	-183	0	-183
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			6 520	6 520	-9	6 511
Dividendes versés au cours de l'exercice			-8 330	-8 330	-116	-8 446
Opérations sur titres auto-détenus		35		35		35
Autres mouvements			3	3		3
Au 31 décembre 2009	27 158	-6 622	121 465	142 001	412	142 413

NOTE 1 - INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.1. - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SOCIETES	ADRESSES	N° SIREN	EXERCICE 2009		EXERCICE 2008	
			% contrôle	% d'intérêts	% contrôle	% d'intérêts
MARNIER LAPOSTOLLE SA	91 boulevard Haussmann -75008 Paris	552.073.371	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
GRANDES MARQUES	Nieuwe Gracht 11 - 2011 NB Haarlem Pays-Bas		85,71%	85,71%	85,71%	85,71%
DE SCHRUYVER	35, rue Knapen - 1030 BRUXELLES 3 Belgique		55,00%	55,00%	55,00%	55,00%
MARNIER INVESTISSEMENT SA	94 rue de Lausanne - 1202 Genève		99,75%	99,75%	99,75%	99,75%
MARNIER MANAGEMENT SA	94 rue de Lausanne - 1202 Genève		100,00%	99,75%	100,00%	99,75%
MARNIER LAPOSTOLLE INC	717 Fifth Avenue - 10022 New York		97,00%	96,94%	97,00%	96,94%
MARNIER CHILE SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 901 - Santiago-Chile		100,00%	99,75%	100,00%	99,75%
CASA LAPOSTOLLE SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 901 - Santiago-Chile		100,00%	99,75%	100,00%	99,75%
VITIVINICOLA DEL SUR SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 901 - Santiago-Chile		99,00%	98,75%	99,00%	98,75%
SCI DU VAL	91 boulevard Haussmann -75008 Paris	418.084.828	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

1.2 –SOCIETES NON CONSOLIDES

Les autres titres de participation non consolidés concernent :

- soit des sociétés dont la participation est inférieure à 20% (directement ou indirectement),
- soit des sociétés dont le groupe détient entre 20% et 40% du capital et ayant un caractère non significatif en raison de leur taille.

NOTE 2 – FAITS MARQUANTS, PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2. - FAITS MARQUANTS :

Le Groupe Marnier Lapostolle a pris la décision de réorganiser la distribution du GRAND MARNIER sur le continent européen, y compris le marché français, et de confier la distribution exclusive des produits GRAND MARNIER au Groupe DIAGEO dans 59 pays ou états. La mise en œuvre de ce changement stratégique majeur va s'étaler sur les trois années à venir.

Le groupe a également pris la décision de regrouper ses activités de distillation et d'embouteillage sur les sites de Gaillon et de Bourg Charente, ce qui va entraîner la fermeture du site de production de Neauphle le Château en 2012.

Pour accompagner ces deux opérations, la société mère a recours à un Plan de sauvegarde de l'emploi qui a été approuvé par les élus du personnel lors de la réunion extraordinaire du Comité central d'entreprise du 25 juin 2009. Ce plan de sauvegarde de l'emploi va s'étaler jusqu'en 2012 et permettra aux personnels concernés de bénéficier des meilleures conditions de départ et de reclassement possibles.

La politique de couverture du risque de change dollar du groupe a été profondément modifiée au cours de l'exercice. A la fin de l'année 2008, le groupe était engagé sur un portefeuille de produits dérivés de change dont certaines échéances courraient jusqu'en décembre 2010. Au cours de l'exercice, le groupe a décidé de revenir à des contrats de couvertures terme classiques et de ne pas s'engager au-delà de l'exercice budgétaire suivant.

2.1. - PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement du Conseil Européen, les comptes consolidés de la Société des Produits Marnier Lapostolle (« Le Groupe Marnier Lapostolle »), publiés au titre de l'exercice 2009, sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions de l'IAS 1, de l'IAS 7 et de la recommandation n°2004-R.05 proposant des formats de compte de résultat, de tableau de flux de trésorerie et de tableau de variation des capitaux propres. Le Groupe Marnier Lapostolle a choisi de présenter le modèle de compte de résultat par nature et le tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte.

La société prépare ses états financiers en euros. Certains éléments significatifs exigent le recours à des évaluations et au jugement de la Direction telles que la détermination des engagements de retraite. Les estimations nécessaires sont réalisées, selon les hypothèses les plus probables émises par la Direction à la date d'établissement des comptes et peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité.

Les états financiers de l'exercice 2009 ont été établis sous la responsabilité du Directoire du 7 avril 2010, et examinés par le Conseil de Surveillance en date du 14 avril 2010.

2.1.1 Changements de méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations applicables de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009. L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les textes applicables, nouvelles normes et interprétations, aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 et qui ont un impact sur les états financiers du Groupe se limitent à l'amendement de la norme IAS 1 – présentation des états financiers

IAS 1 révisée présentation des états financiers

L'application de ce texte est sans incidence sur la situation financière mais modifie la présentation des états financiers sur l'ensemble des périodes présentées. Par ailleurs, le Groupe a choisi d'appliquer la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation n°2004-R-02. Le Groupe a pris ainsi pour option :

- de conserver la dénomination « bilan » pour la présentation de la situation financière
- de présenter le résultat global sous forme de deux états séparés, un *compte de résultat consolidé et un état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres*.
- de présenter le résultat global séparément des transactions avec les actionnaires dans le tableau de variation des capitaux propres.

2.1.2 Recours à des estimations

Certains éléments significatifs exigent le recours à des évaluations et au jugement de la Direction telles que la détermination des engagements de retraite ainsi que des coûts de restructuration. Les estimations nécessaires sont réalisées, selon les hypothèses les plus probables émises par la Direction à la date d'établissement des comptes et peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité.

2.2. - METHODES D'EVALUATION

2.2.1.- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût s'il est probable que les avantages futurs attribuables à cet actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être mesuré de façon fiable.

2.2.2.- Immobilisations corporelles

Un élément d'immobilisations corporelles est comptabilisé en actif s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise et que le coût de cet actif pour l'entreprise peut être évalué de façon fiable. Lorsque les différentes composantes significatives d'un actif ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation se compose de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, et des frais directement attribuables pour mettre l'actif en état de marche diminué des rabais et remises obtenus.

Les immeubles de placement sont des biens immobilisés détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Ils sont tous évalués à la méthode du coût amorti.

Les principales durées d'amortissement retenues sont décrites ci-dessous :

Constructions, immeubles	50 à 60 ans
Agencements, aménagements, installations	10 à 15 ans
Matériels et installations industriels	10 à 15 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

2.2.3. - Actifs financiers

Les actifs financiers acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme sont évalués en juste valeur. Lorsqu'une estimation fiable en juste valeur ne peut être retenue, les actifs financiers sont évalués au coût historique amorti, déduction faite de toute perte de valeur éventuelle.

Les actifs financiers sont classés en courants et non courants.

Les actions propres détenues par le groupe sont portées en diminution des capitaux propres.

2.2.4. - Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût initial comprenant les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La méthode de valorisation des sorties de stocks est en général la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks non recouvrables (cassés, obsolètes) sont dépréciés dans la limite de la valeur nette de réalisation.

2.2.5. - Créances

Les créances sont enregistrées au bilan à la juste valeur de la contrepartie donnée, en pratique pour le montant facturé, sans effet d'actualisation dans la mesure où les créances ne sont pas assorties de conditions de règlement différé exceptionnelles. Une dépréciation est constatée lorsque le montant probable de recouvrement est inférieur à la valeur au bilan.

2.2.6. - Trésorerie et équivalents

La trésorerie et équivalents de trésorerie regroupe les soldes de banques et les OPCVM classées dans la catégorie « monétaires euro » et placements liquides sans restrictions.

2.2.7. - Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'il existe une obligation résultant d'évènements passés et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre cette obligation, dans la mesure où le montant peut être évalué de manière fiable.

2.2.8. - Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue et sont classés dans la catégorie des passifs non détenus à des fins de transaction.

Les passifs financiers sont ventilés en passifs courants et non courants selon qu'ils sont à court ou à long terme.

Les passifs d'impôt différé sont classés en passifs non courants.

2.2.9. - Avantages du personnel – Engagements de retraite

La Société mère propose à ses salariés un régime de retraite « maison » leur accordant à titre de retraite un pourcentage de leur dernier salaire, ce pourcentage étant fonction de leur ancienneté dans la société. Cet usage a été dénoncé en décembre 2004 et les droits correspondants ont été gelés à la date du 31 mars 2005.

Les provisions correspondant à ce régime à prestations définies ont été calculées sur cette base selon les modalités définies en note 3.10.

Il n'existe aucun engagement significatif de ce type dans aucune de nos filiales étrangères.

2.2.10. - Impôts différés

Les différences existant entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable constituent des différences temporelles donnant lieu à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé ou de passifs d'impôt différé. Le taux d'impôt différé retenu est de 34,43 % à l'ouverture et à la clôture pour les sociétés de droit français.

2.2.11. - Dettes

Les dettes sont enregistrées au bilan à la juste valeur de la contrepartie reçue sans effet d'actualisation dans la mesure où les dettes ne sont pas assorties de conditions de règlement différé à long terme.

2.3. - MODALITES DE CONSOLIDATION

2.3.1. - Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes des sociétés étrangères hors "zone euro" sont convertis en euros au taux de clôture du 31 décembre pour le bilan et au taux moyen pour le compte de résultat.

Les "corrections monétaires" comptabilisées par les filiales chiliennes sont éliminées.

Les cours des monnaies utilisés sont les suivants :

Devises	Cours au 31 décembre 2009		Cours au 31 décembre 2008		
	Moyen	clôture	Moyen	clôture	
	Euros	Euros	Euros	Euros	
Franc suisse	CHF	0,663300	0,674000	0,633500	0,673400
Peso chilien (les 1000)	CLP	1,295400	1,367300	1,285900	1,110400
Dollar américain	USD	0,716200	0,694200	0,679100	0,718500

2.3.2. - Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidés

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties aux taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en résultat.

2.4. – RISQUES FINANCIERS

Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les expositions au risque de change, le risque de taux étant quasi inexistant.

2.4.1. - Risque de marché

2.4.1.1. - Risque de change

Le Groupe Marnier Lapostolle publie ses comptes consolidés en euros et réalise environ 90% de son chiffre d'affaires à l'export.

Le risque de change porte essentiellement sur deux devises, le dollar US et le dollar Canadien.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimés en autres devises n'est pas significative au regard des comptes consolidés.

Indépendamment des produits dérivés résiduels mentionnés dans la note 3-21, la Société souscrit uniquement des contrats de vente de dollars US à terme.

2.4.1.2. - Risque de taux

Le Groupe Marnier Lapostolle détient des actifs financiers significatifs.

Il s'agit essentiellement d'OPCVM monétaires ou assimilés, placements liquides sans restrictions, comptabilisés en « cash équivalent ».

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme de sa filiale Chilienne mais ne sont pas significatifs.

2.4.1.3. - Risque sur actions :

Au 31 décembre 2009, le Groupe Marnier Lapostolle détenait 1 609 actions propres (hors contrat de liquidité).

Sur la base du cours de clôture au 31 décembre 2009, la valeur des actions propres détenues à cette date s'élevait à 5 953 milliers d'euros.

2.4.2. - Risque de liquidité

Le Groupe Marnier Lapostolle pratique une gestion prudente qui lui permet de disposer d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur le marché afin d'honorer ses engagements.

Au 31 décembre 2009, la trésorerie et équivalents de trésorerie ressort à 17 266 milliers d'euros

2.4.3. - Risque de crédit

Le risque de crédit est quasi inexistant, le chiffre d'affaires export étant réalisé par les agents importateurs, filiales de grands groupes de spiritueux (Moët-Hennessy, Diageo, Pernod Ricard...); le chiffre d'affaires France est principalement réalisé avec les entreprises de la grande distribution.

**NOTE 3 – NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009
EN NORMES IFRS**

Tous les chiffres de cette section sont exprimés en milliers d'euros.

3.1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs Brutes	31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2009
Concessions, Brevets.	63	1				64
Fonds de commerce	584					584
Autres immobilisations incorporelles	2 233	158	1	1 136	31	3 557
Avances et acomptes	279	857		-1136		0
TOTAL	3 159	1 016	1	0	31	4 205

Amortissements	31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2009
Concessions, Brevets.	22				1	23
Autres immobilisations incorporelles	1 322	278	1		18	1 617
TOTAL	1 344	278	1	0	19	1 640

3.2. – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs Brutes	31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2009
Terrains	26 152	404	253	56	1 923	28 282
Constructions	37 671	688	380	-233	1 964	39 710
Installations tech, mat et outillage	31 462	1 333	162	-693	1 377	33 317
Autres immobilisations corporelles	15 568	377	222	-104	25	15 644
Immobilisations corporelles en cours	19	58	0	-20	1	58
Avances et acomptes/immo. corp	163	51	0	-113		101
TOTAL	111 035	2 911	1 017	-1 107	5 290	117 112
dont immeubles de placement	7 813					7 904

Amortissements	31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2009
Terrains	3 964	669	253	-148	242	4 474
Constructions	13 844	1 262	133	-15	242	15 200
Installations tech, mat et outillage	22 400	2 335	158	-479	1 069	25 167
Autres immobilisations corporelles	9 975	1 039	187	-13	15	10 829
TOTAL	50 183	5 305	731	-655	1 568	55 670
dont immeubles de placement	2 162					2 328

Valeurs nettes	31/12/2008		31/12/2009
dont immeubles de placement	5 651		5 576

3.3. – IMMEUBLES DE PLACEMENT

Aucune évaluation n'a été effectuée au 31 décembre 2009 par un évaluateur indépendant. Part ailleurs, il n'existe aucune restriction quant à la cessibilité de ces immeubles.

3.4. – ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Actifs financiers	31/12/2009	31/12/2008
<u>Actifs financiers non courants</u>		
Titres de participation non consolidés	70	225
Autres titres immobilisés	0	31
Prêts	66	178
Autres immobilisations financières	542	257
TOTAL	678	691
<u>Actifs financiers courants</u>		
Prêts	79	737
Autres immobilisations financières	146	326
Valeurs mobilières de placement	5 801	17 227
TOTAL	6 026	18 290

3.5. – STOCKS ET EN COURS

Valeur brutes et dépréciations	Montant brut 31/12/2009	Dépréciations 31/12/2009	Montant net 31/12/2009	Montant net 31/12/2008
Matières premières	27 996	1 126	26 870	26 203
En-cours de Production	4 120		4 120	3 362
Produits Intermédiaires et finis	12 952		12 952	12 869
Marchandises	42		42	786
TOTAL	45 110	1 126	43 984	43 220

3.6. – CREANCES CLIENTS

	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2008
Créances clients	39 994	42	39 952	37 468
TOTAL	39 994	42	39 952	37 468

3.7. – AUTRES CREANCES

Autres créances	Montant brut 31/12/2009	Dépréciations 31/12/2009	Montant net 31/12/2009	Montant net 31/12/2008
Créances sociales	80		80	48
Créances fiscales	823		823	18 141
Débiteurs divers	404		404	422
Charges constatées d'avance	1 529		1 529	2 357
Actifs d'impôt différé	727		727	91
TOTAL	3 563	0	3 563	21 059

3.8. – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie	11 387	22 299
Valeurs mobilières de placement	49 555	18 374
Trésorerie et équivalents	60 942	40 673
Valeurs mobilières de placement (note 3.4)	5 801	17 227
Concours bancaires (note 3.11)	-1 075	-72
Dépréciation valeurs mobilières de placement	65 668	57 828
	759	1 623
Trésorerie nette avant dépréciation	66 427	59 451

3.9. – IMPOTS DIFFERES

	31/12/2008	Variations de l'exercice		31/12/2009
		Capitaux propres	Résultat	
Actifs d'impôt différé				
Non courant	3 787	1 127	26	4 940
Courant	91	-49	685	727
Sous-total	3 878	1 078	711	5 667
Passifs d'impôt différé				
Non courant	218	-263	45	0
Impôts différés nets	3 660	1 341	666	5 667

Le taux d'imposition utilisé pour les éléments différés sur les exercices ultérieurs est de 34,43% en 2009 pour les sociétés de droit français.

Impôts différés par nature	31/12/2009	31/12/2008
Provision engagements de retraite	7 047	5 899
Immobilisations	-1 659	-1 994
Autres	279	-245
Impôts différés nets	5 667	3 660

3.10. – PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

	31/12/2008	variations de l'exercice		31/12/2009
		capitaux propres	résultat	
<u>Provisions non courantes</u>				
Engagements de retraite (1)	17 133	3 273	63	20 469
Engagements médailles du travail	125		5	130
Litiges	0		0	0
Provisions pour restructuration (PSE)	0		1 981	1 981
TOTAL	17 258	3 273	2 049	22 580
<u>Provisions courantes</u>				
Pertes de change (2)	16 713		-11 135	5 578
Risque VMP (3)	840		-608	232
Litiges	410		-287	123
Provisions pour restructuration (PSE)	0		568	568
TOTAL	17 963	0	-11 462	6 501

(1) Engagements de retraite :

Les engagements de la société mère à ce titre décrits au paragraphe 2.2.9. ci-dessus ont été calculés à partir de la rémunération brute (personnel actif) ou de la pension versée (retraités) et tiennent compte :

- de la réévaluation des droits des salariés en fonction de l'inflation évaluée à 2% par an
- de la table de survie TH/TF 2000-2002 avec décalage d'âge
- du turn-over évalué à 2%
- du taux d'actualisation de la dette défini par les normes (taux retraité au 31/12/2009 des obligations senior corporate de rating AA et de maturité >10 ans : 5.04%) (taux en 2008 : 5.76%)

Cette retraite proposée par la société est optionnelle, au choix du salarié qui peut lui préférer l'indemnité de fin de carrière conventionnelle.

La provision a été calculée en retenant le produit actuariel estimé le plus avantageux pour le salarié au moment de son départ en retraite.

Les départs en retraite sont considérés à l'initiative des salariés justifiant l'application des charges sociales et fiscales. Les écarts actuariels sont directement comptabilisés en capitaux propres.

Variation de la dette relative aux avantages du personnel en 2009 et prévision pour 2010 :

	Indemnités de fin de carrière	Article 39	Total engagements retraites	Médailles du travail
Au 1er Janvier 2009	238	16 895	17 133	125
Coût des services rendus de l'année	34	-1 002	-968	6
Charge d'intérêts de l'année	15	1 015	1 030	6
Gains (-) / Pertes (+) actuariels	49	3 225	3 273	12
Prestations réelles	0	0	0	-19
Au 31 décembre 2009	336	20 133	20 468	130
Au 1er janvier 2010	336	20 133	20 468	130
Coût des services rendus de l'année	39	0	39	5
Charge d'intérêts de l'année	17	1 015	1 032	5
Gains (-) / Pertes (+) actuariels	0	0	0	0
Prestations théoriques	-12	-1 133	-1 145	-28
Au 31 décembre 2010	380	20 015	20 394	112

(2) Provision pour pertes de change :

Provision comptabilisée sur la base de l'évaluation à la juste valeur des contrats de change existants au 31 décembre 2009.

(3) Provision sur risque VMP :

Provision comptabilisée, au-delà de la valeur liquidative des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2009, sur des fonds dont la liquidité n'est pas immédiate et sur la base des échéanciers partiels de remboursement fournis par les intermédiaires.

3.11. – DETTES FINANCIERES

	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts bancaires	10 277	9 914
Participation des salariés	4 649	5 416
Concours bancaires	1 075	72
Autres	3 914	3 522
TOTAL	19 915	18 924
Dettes financières à long terme	7 474	8 558
Dettes financières à court terme	12 441	10 366
TOTAL	19 915	18 924

Les dettes financières sont à échéances comprises entre 1 et 5 ans.

3.12. – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants correspondent à la provision pour participation des salariés.

3.13. – AUTRES DETTES

	31/12/2009	31/12/2008
Dettes sociales	7 520	6 725
Dettes fiscales	5 213	1 006
Fournisseurs d'immobilisations	350	330
Dettes diverses	7 036	7 819
Autres passifs courants	48	4
TOTAL	20 167	15 884

3.14 – CHIFFRE D'AFFAIRES

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITES		
	2009	2008
Ventes de Produits et de Marchandises		
Produits MARNIER-LAPOSTOLLE	103 981	110 717
Vins CHILIENS	10 980	9 960
	114 961	120 677
Ventes de Prestations	3 124	2 386
TOTAL DES VENTES	118 085	123 063

La fabrication de chaque catégorie de produit est assurée par des entités distinctes qui supportent seules les coûts de ces produits.

L'essentiel de la marge opérationnelle du groupe provient des produits Marnier Lapostolle.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE PRODUITS ET MARCHANDISES PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES		
	2009	2008
FRANCE	11 189	11 347
UNION EUROPEENNE (U.E)	17 268	20 692
EUROPE HORS UNION EUROPEENNE	1 696	1 843
TOTAL EUROPE	30 154	33 882
ETATS UNIS	67 777	68 040
AUTRES PAYS DU CONTINENT AMERICAIN	13 101	14 096
ASIE	2 749	3 117
AUTRES	1 180	1 541
TOTAL MONDE	114 961	120 677

3.15 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

La Société des Produits Marnier Lapostolle distribue ses produits aux USA par l'intermédiaire de sa filiale de droit américain la société Marnier Lapostolle Inc. Cette dernière distribue également sur le territoire des USA les vins chiliens que produit Casa Lapostolle SA.

La Société des Produits Marnier Lapostolle distribue également ses produits en Belgique et aux Pays-Bas par l'intermédiaire de sous-filiales dont elle contrôle indirectement le tiers du capital. Concernant la Belgique, la sous-filiale a été cédée au cours de l'année 2009.

3.16 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2009	2008
Production immobilisée	422	398
Subvention d'exploitation	161	388
Autres produits de gestion courante (1)	12 481	13 320
Reprise provision engagements de retraite	968	295
Reprise provision dépréciation clients	5	20
Transfert de charges d'exploitation	7	61
Plus-value de cession	203	30
Autres produits	32	0
TOTAL	14 279	14 512

(1) dont 12 453 milliers d'euros de produits réalisés par la société Marnier Lapostolle Inc. aux termes de l'accord de distribution conclu avec son agent aux Etats-Unis (12 710 milliers d'euros en 2008).

3.17 – AUTRES PRODUITS & CHARGES OPERATIONNELS

Cette rubrique comprend les événements majeurs et inhabituels intervenus au cours de la période.

	2009	2008
Plus value de cession d'immeubles de placement	0	73
Plan de Sauvegarde de l'emploi des salariés partis	2230	
<u>Provisions pour restructuration:</u>		
- Plan de Sauvegarde de l'Emploi	2549	0
- Fermeture du site de Neauphle le Château	91	0
TOTAL	4870	73

3.18 – RESULTAT FINANCIER

Coût de l'endettement net	2009	2008
Charges financières des emprunts	-2 191	-2 309
Résultat de la gestion de trésorerie	-62	676
TOTAL	-2 253	-1 633

Autres charges et produits financiers	2009	2008
Juste valeur des instruments financiers dérivés	-6	1 085
Résultat de change sur transactions et contrats en devises	-11 219	-26 818
Provisions pour pertes de change et risque VMP (Note 3.10.)	12 606	-18 955
Divers	91	288
TOTAL	1 472	-44 400

RESULTAT FINANCIER	-781	-46 033
---------------------------	-------------	----------------

3.19 – CHARGE D'IMPOT

Impôt sur les résultats	2009	2008
Charge d'impôt courant	4 855	-10 006
Charge nette d'impôt différé	-666	618
TOTAL	4 189	-9 388

Charge d'impôt théorique	2009	2008
Résultat comptable avant impôt	10 883	-30 310
Taux d'impôt applicable	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	3 747	-10 436
Incidence des différences permanentes	167	71
Incidence des différents taux d'imposition étrangers	275	977
Charge d'impôt comptabilisé	4 189	-9 388

3.20 – RESULTAT PAR ACTION

	Exercice 2009	Exercice 2008
Résultat net consolidé part du groupe (en milliers d'euros)	6 703	-20 969
Nombre d'actions	85 000	85 000
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	78,86	-246,69
Nombre d'actions hors actions propres	83 308	83 317
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	80,46	-251,69

3.21 – ENGAGEMENTS

- Instruments liés à la gestion du risque de change :

1) Opérations non qualifiées comptablement de couverture:

Tous les contrats de change existants au 31 décembre 2008, dont certains couraient jusqu'au 31 décembre 2010, ne pouvaient être qualifiés de contrats de couverture. Ils avaient été comptabilisés au bilan à leur juste valeur, en fonction des taux de clôture, de 1,3917 pour le dollar américain et de 1.6998 pour le dollar canadien. Les engagements futurs variaient en fonction de l'évolution des taux et des conditions de désactivation des contrats.

Au cours de l'exercice 2009, un certain nombre d'échéances sont tombées, certains contrats se sont désactivés et d'autres opérations ont été faites pour réduire les engagements liés à ces contrats.

Au 31 décembre 2009, la situation de ce portefeuille est résumée ci-dessous :

	Juste valeur (milliers €)	Engagement 31/12/2009 (milliers US \$)	Engagement maximum (milliers US \$)
Produits dérivés	-5 578	-11 800	13 200

(-) devises à recevoir (+) devises à livrer

L'engagement maximum théorique est donc de 13.2 millions d'US dollars.

L'engagement au 31 décembre 2009, sur la base du cours du dollar à cette date, est de - 11.8 millions de dollars.

Une provision pour perte de change a été comptabilisée au 31/12/2009 pour 5 578 K€ en accord avec l'évaluation à la juste valeur de ces contrats.

2) Opérations de couverture:

Par ailleurs, la société a souscrit des contrats à terme pour garantir le taux d'encaissement des flux de trésorerie prévisionnels en dollar américain de l'exercice 2010, pour un montant de 59 250 KUSD au taux moyen de 1.45.

3) Tableau récapitulatif de l'engagement global au 31/12/2009:

Le tableau ci-dessous, donne par type d'instruments de change, les montants notionnels de devises à livrer - positifs – et à recevoir – négatifs -, sur la base du cours du dollar au 31 décembre 2009:

(en milliers de devises)	Échéances 2010
<u>Contrats à terme:</u>	
USD	59 250
<u>Produits dérivés:</u>	
USD	-11 800
ENGAGEMENT TOTAL AU 31/12/2009	47 450

Ces chiffres comprennent 14 000 KUSD imputés sur les actifs en dollar au bilan du 31 décembre 2009.

A cela s'ajoutent des engagements qui n'étaient pas activés dans les conditions de marché du 31 décembre 2009, et qui représentent un engagement potentiel complémentaire de 25 000 KUSD maximum.

L'évolution du portefeuille au cours de l'exercice 2009 est rappelée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers de devises)	Devise	31/12/2009	31/12/2008
Taux USD		1,4406	1,3917
Taux CAD		1,5128	1,6998
Engagement fin de période en USD	USD	47 450	95 650
Engagement fin de période en CAD	CAD	0	0
Engagement maximum en USD	USD	72 450	171 650
Engagement maximum en CAD	CAD	0	16 000
Engagement maximum en "chooser"	USD/CAD	0	18 000
Juste valeur des produits dérivés	EUR	-5 578	-15 794
Juste valeur des options vanilles	EUR	0	-919

Ces chiffres comprennent 14 000 KUSD imputés sur les actifs en dollar au bilan du 31 décembre 2009.

- Autres engagements :

1) Achats vignes Sancerre :

En 2002, la Société des Produits Marnier Lapostolle a acheté le tréfonds de vignes à Sancerre et s'est engagée à acheter la tenure, soit 40% de la valeur, pour un prix de 723 K€ sur la base des prix 2002, actualisable en fonction de l'évolution du prix du foncier de l'AOC Sancerre au jour du règlement.

2) Achats raisins Chili :

Les contrats d'achats conclus avec des producteurs chiliens pour la fourniture de raisins, à des conditions de prix ou de volumes prédéfinis et pour des périodes se terminant de 2010 à 2020, sont évalués à 555 K€ au 31 décembre 2009.

3.22 – EFFECTIFS

Catégories	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	153	169
Techniciens - Agents de maîtrise	42	38
Employés	90	97
Ouvriers	222	252
TOTAL	507	556

3.23 – REMUNERATIONS NETTES DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

	2009
Salaires et autres avantages à court terme	2 643
Avantages en nature	119

Ces rémunérations comprennent celles perçues tant en France au titre de membre du Directoire et de salarié que celles versées par des filiales à l'étranger au titre des fonctions exercées dans les filiales.

Les dirigeants sont susceptibles de bénéficier en outre de pensions de retraite dont le montant ne peut être évalué, compte tenu des incertitudes liées à l'octroi de ces pensions (âge des dirigeants, en retraite, conditions de performance).

3.24 – REMUNERATIONS NETTES DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

	2009
Salaires et autres avantages à court terme	438
Avantages en nature	116

Ces rémunérations comprennent celles perçues tant en France au titre de membre du Conseil de Surveillance que celles versées par des filiales à l'étranger au titre des fonctions exercées dans ces filiales.

3.25– HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2009	2008
Honoraires afférents au contrôle légal des comptes individuels et consolidés	128	100
Honoraires afférents aux conseils et prestations de services directement liés à la mission de contrôle légal des comptes consolidés	11	39

3.26– EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE :

-Contrôle fiscal des résultats des exercices 2006 à 2008.

Le contrôle fiscal des exercices 2007 et 2008 est actuellement en cours.
Aucun redressement n'a été notifié sur l'exercice 2006.

-Tremblements de terre.

Les plantations de Cap Haïtien n'ont pas été touchées par le tremblement de terre qui a ravagé la région de Port au Prince à Haïti en janvier.

Par contre, la filiale Lapostolle au Chili, a été victime du tremblement de terre qui a frappé la région de Santiago. Les vendanges ont pu commencer mi mars comme prévu, et le millésime 2010 ne sera pas affecté.

COMPTES SOCIAUX

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(En milliers d'Euros)

Notes	ACTIF	2009			2 008
		Montant Brut	Amortissements Provisions	Montant Net	Montant Net
3.	ACTIF IMMOBILISE	117 487	43 985	73 502	75 105
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 391	1 521	2 870	2 173
	Concessions, brevets et droits similaires	225	24	201	201
	Fonds commercial	819		819	819
	Autres immobilisations incorporelles	3 347	1 497	1 850	1 153
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 776	42 463	23 313	25 131
	Terrains	9 004	2 614	6 390	6 400
	Constructions	18 631	11 081	7 550	7 712
	Installations techniques, matériel et outillages industriels	25 712	20 027	5 685	6 764
	Autres immobilisations corporelles	12 270	8 741	3 529	4 073
	Immobilisations en cours	58		58	19
	Avances et acomptes	101		101	163
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	47 320	1	47 319	47 801
	Autres participations	38 837		38 837	38 837
	Créances rattachées à des participations	1 754		1 754	2 283
	Autres titres immobilisés	6 024	1	6 023	5 802
	Prêts	145		145	281
	Autres immobilisations financières	560		560	598
4.5.	ACTIF CIRCULANT	124 738	1 912	122 826	133 652
	STOCKS ET EN-COURS	37 334	1 126	36 208	37 462
	Matières premières, approvisionnements	22 865	1 126	21 739	22 155
	En cours de production de biens	1 877		1 877	2 024
	Produits intermédiaires et finis	12 550		12 550	13 180
	Marchandises	42		42	103
	CREANCES	28 128	27	28 101	42 630
	Avances et acomptes versés sur commandes	152		152	105
	Clients et comptes rattachés	27 340	27	27 313	24 415
	Autres créances	636		636	18 110
	DIVERS	59 276	759	58 517	53 560
4.6.	Valeurs mobilières de placement	55 961	759	55 202	35 451
	Disponibilités	3 315		3 315	18 109
	COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 502		1 502	3 196
11.	Charges constatées d'avance	1 471		1 471	2 134
	Ecart de conversion actif	31		31	1 062
	TOTAL ACTIF	243 727	45 897	197 830	211 953

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(En milliers d'Euros)

Notes	PASSIF	2009	2008
	CAPITAUX PROPRES	150 756	153 147
8.	Capital	27 158	27 158
8.	Ecarts de réévaluation	943	943
	Réserve légale	3 003	3 003
	Réserves statutaires ou contractuelles	96 124	105 598
8.	Réserves réglementées	6 843	5 869
	Autres réserves	4 764	4 764
	Report à nouveau	699	16 759
	Résultat de l'exercice	5 899	-16 189
4.	Provisions réglementées	5 323	5 242
4.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 555	19 149
	Provisions pour risques	5 876	19 024
	Provisions pour charges	2 679	125
5.	DETTES	38 118	39 303
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 073	71
	Emprunts et dettes financières divers	12 719	15 537
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	92	103
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 059	8 304
	Dettes fiscales et sociales	12 132	7 369
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	350	330
	Autres dettes	6 693	7 589
	COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	401	354
	Produits constatés d'avance	1	1
	Ecart de conversion passif	400	353
	TOTAL PASSIF	197 830	211 953

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

COMPTE DE RESULTAT 2009

(En milliers d'Euros)

Notes		2009	2008
	PRODUITS D'EXPLOITATION	104 999	109 926
12.	Chiffre d'affaires net	104 107	109 676
	Production stockée	-777	-1 140
	Production immobilisée	422	397
	Subvention d'exploitation	161	388
	Reprise sur provisions, transferts de charges	810	266
	Autres produits	276	339
	CHARGES D'EXPLOITATION	89 180	96 273
	Achats de marchandises	19	64
	Variation de stocks de marchandises	61	-34
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	28 822	31 279
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	94	-769
	Autres achats et charges externes	27 053	31 892
	Impôts et taxes	2 803	2 896
	Salaires et traitements	17 114	17 888
	Charges sociales	8 351	8 522
	Dotations aux amortissements et provisions	4 427	4 267
	Autres charges	436	268
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	15 819	13 653
	QUOTE PART/OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
	Produits financiers	22 648	7 483
	Charges financières	-23 680	46 766
14.	2 - RESULTAT FINANCIER	-1 032	-39 283
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 787	-25 630
	Produits exceptionnels	1 039	613
	Charges exceptionnelles	-5 857	1 192
15.	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 818	-579
16.	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	3 975	-10 020
	6 - PARTICIPATION DES SALARIES	95	
	7 - RESULTAT NET	5 899	-16 189

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

S O M M A I R E DE L'ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

- 1. FAITS MARQUANTS**
- 2. Règles et méthodes comptables**
- 3. Actif immobilisé**
- 4. PROVISIONS**
- 5. Créances et dettes**
- 6. Trésorerie gérée et liquidité**
- 7. Créances et dettes concernant les entreprises liées**
- 8. Variation des capitaux propres**
- 9. Charges à payer**
- 10. Produits à recevoir**
- 11. Charges constatées d'avance**
- 12. Chiffre d'affaires**
- 13. Personnel et rémunération des organes de direction**
- 14. Résultat financier**
- 15. Résultat exceptionnel**
- 16. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**
- 17. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**
- 18. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts**
- 19. Engagements financiers**
- 20. Evènements postérieurs à la clôture**
- 21. Tableau-liste des Filiales et participations**

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

ANNEXE AUX COMPTES 2009

(toutes les sommes mentionnées dans l'annexe
sont exprimées en milliers d'€uros sauf indications contraires)

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le Directoire en date du 9 mars 2010. Ils ont ensuite été examinés par le Conseil de Surveillance en date du 17 mars 2010.

1. FAITS MARQUANTS

. La société a pris la décision de réorganiser la distribution du GRAND MARNIER sur le continent européen, y compris la France, et de confier la distribution exclusive des produits GRAND MARNIER au Groupe DIAGEO dans 59 pays ou états. La mise en œuvre de ce changement stratégique majeur va s'étaler sur les trois années à venir.

. La société a également pris la décision de regrouper ses activités de distillation et d'embouteillage sur les sites de Gaillon et de Bourg Charente en France, ce qui va entraîner la fermeture du site de production de Neauphle le Château en 2012.

. Pour accompagner ces deux opérations, la société mère a recours à un plan de sauvegarde de l'emploi qui a été approuvé par les élus du personnel lors de la réunion extraordinaire du Comité central d'entreprise du 25 juin 2009. Ce plan de sauvegarde de l'emploi va s'étaler jusqu'en 2012 et permettra aux personnels concernés de bénéficier des meilleures conditions de départ et de reclassement possibles. Ce plan prévoit le départ de 50 salariés à plein temps, dont 29 en 2009, la renégociation de 31 contrats VRP et l'arrêt de 12 contrats VRP, sur un effectif total de 392 salariés au 31 décembre 2008.

Le coût total de ce plan a été estimé à 4,8 millions € et comptabilisé en résultat exceptionnel, en totalité sur l'exercice 2009.

. Après avoir enregistré de fortes pertes de change en 2008 sur des produits dérivés de change complexes sur les dollars américain et canadien, dont certains contrats courraient jusqu'au 31 décembre 2010, la société a progressivement mis en place, au cours de l'exercice 2009, des couvertures à terme sur le seul dollar américain et sans s'engager au-delà du 31 décembre 2010. Une provision pour pertes de change de 5,6 millions € a été comptabilisée au 31 décembre 2009 sur le solde des contrats 2008 (note 14).

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- .Continuité de l'exploitation
- .Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- .Indépendance des exercices

et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et ses modifications successives ainsi qu'avec les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des licences et brevets et des droits au bail acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation à hauteur de 234 K€ (note 8).

Les licences et brevets ainsi que les droits au bail acquis ne sont pas amortis.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

L'écart de réévaluation portant sur les éléments non amortissables (terrains) s'élève à 709 K€ (note 8).

Compte tenu des nouvelles normes, nous avons utilisé, pour les immobilisations corporelles, l'approche par composants (en particulier pour le matériel et outillage), ainsi que la durée d'utilité de chaque immobilisation, au-delà d'un montant significatif.

Les amortissements fiscaux sont pratiqués sur les durées d'usage admises par l'administration. La différence entre les dotations fiscales et économiques a été comptabilisée dans le compte dotations aux provisions dérogatoires (provisions réglementées)

Plan des amortissements

Durée de vie économique

Vignes et plantations	5 à 27 ans
Agencements de terrains	10 ans
Constructions industrielles	50 ans
Autres bâtiments	60 ans
Agencements de constructions	10 à 15 ans
Matériel et Outillage	10 à 15 ans
Composants s/matériel	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

Immobilisations financières

- Titres de participations

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire est estimée à partir de la quote-part de la situation nette comptable réévaluée, s'il y a lieu, pour tenir compte de la valeur de rentabilité dégagée par la société concernée.

- Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés, constitués essentiellement d'actions propres destinées à être annulées, sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Stocks et en-cours

Les sorties de stock sont évaluées selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût des marchandises et matières premières est composé du coût d'achat et des frais accessoires.

Le coût des produits finis est un coût réel de production.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût d'entrée défini ci-dessus.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas et la dépréciation est constituée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

Valeurs mobilières de placement

Il s'agit de placements de trésorerie, essentiellement constitués de Sicav, Fonds communs de placement, obligations, certificats de dépôt et bons à moyen terme négociables.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'acquisition.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées, lorsque les risques et charges sont nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours à la clôture, les rendent probables.

Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euros au cours du mois de la transaction.

A la date de clôture :

Les créances et dettes en devises sont converties au cours de clôture et l'écart comptabilisé en écart de conversion actif ou passif, les pertes faisant l'objet d'une provision pour pertes de change.

Les créances ou placements en devises faisant l'objet d'une couverture de change à terme, fixant le cours à l'échéance, ne sont pas réévaluées au cours de clôture, mais au cours de la couverture.

Instruments financiers dérivés

La société n'a recours qu'à des instruments de change.

Les contrats de change sont divisés en opérations de couverture et en opérations dites spéculatives.

Les opérations qui ne peuvent répondre aux critères de la couverture sont considérées comme des opérations spéculatives. Dans le cas où ces instruments financiers ne sont pas cotés sur un marché, la société a recours, pour les évaluer à la juste valeur à des modèles de valorisation qui reposent sur un certain nombre d'hypothèses. Toute perte potentielle ainsi identifiée fait l'objet d'une provision pour risques à la clôture de l'exercice (note 19).

Les couvertures de change à terme fixant le cours de la monnaie étrangère à l'échéance et destinées à couvrir des opérations commerciales de l'exercice suivant et non encore facturées à la clôture de l'exercice, constituent un engagement hors bilan, et aucune perte ni profit ne sont enregistrés sur cet engagement.

Engagements de retraite

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de pensions sont repris en note 19, dans la partie traitant des engagements hors bilan.

Résultat exceptionnel

La société retient la conception du Plan Comptable Général.

3. ACTIF IMMOBILISE

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	3 446	946	1	4 391
Immobilisations corporelles	65 031	1 487	742	65 776
Immobilisations financières	47 857	493	1 030	47 320
Total	116 334	2 926	1 773	117 487

Immobilisations financières.

Nous vous informons que la société n'a pas utilisé l'autorisation, donnée par l'assemblée générale mixte du 16 juin 2009, d'acquérir des actions de la société. Au 31 décembre 2009, la société détenait 1 209 actions en voie d'annulation pour une valeur d'acquisition de 5 482 K€.

Nous vous rappelons que la société a confié, à partir du 3 juillet 2006, à Crédit Agricole Cheuvreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) du 22 mars 2005.

A la clôture de l'exercice, 83 titres sont déposés chez Crédit Agricole Cheuvreux pour une valeur de 307 K€, ainsi qu'un compte en espèces pour 49 K€.

Amortissements.

	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 273	249	1	1 521
Immobilisations corporelles *	39 900	3 133	570	42 463
Total	41 173	3 382	571	43 984

* dont 92k€ d'amortissement exceptionnel concernant le matériel de Neauphle appelé à être détruit en 2012.

4. PROVISIONS

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées:				
Provision pour hausse des prix	1 271	272	95	1 448
Amortissements dérogatoires	3 971	174	270	3 875
	5 242	446	365	5 323
Provisions pour risques et charges:				
Provisions pour litiges	410		376	34
Provisions pour restructuration		2 549		2 549
Provisions pour pertes de change (1)	17 774	5 611	17 774	5 611
Provisions pour risques VMP (2)	840	232	840	232
Provisions médailles du travail	125	5		130
	19 149	8 397	18 990	8 556
Provisions pour dépréciation:				
Stocks et en cours	805	1 126	805	1 126
Clients	24	9	6	27
Actions propres	56		55	1
Valeurs mobilières de placements (3)	1 623	759	1 623	759
	2 508	1 894	2 489	1 913
Total	26 899	10 737	21 844	15 792

Dotations et reprises:			
d'exploitation		1 135	811
financières		6 602	20 292
exceptionnelles		3 000	741
Total		10 737	21 844

- (1) Provisions pour pertes de change :
 - dont 5 578 K€ sur les contrats de change existants au 31 décembre 2009.
 - dont 33 K€ sur les créances et dettes en devises.
- (2) Provisions pour risques sur les valeurs mobilières de placement :
Une provision pour risque de 232 K€ a été comptabilisée, au-delà de la valeur liquidative au 31 décembre 2009, sur des fonds dont la liquidité n'est pas immédiate, sur la base des échéanciers partiels de remboursement fournis par les intermédiaires.
- (3) Dépréciation des valeurs mobilières de placements :
Une dépréciation de 759 K€ a été comptabilisée sur la base des valeurs liquidatives au 31 décembre 2009.

5. CREANCES ET DETTES

CREANCES	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Actif immobilisé:			
- Créances rattachées à des participations	1 754	1 754	
- Prêts	145	79	66
- Autres immobilisations financières	560	121	439
Actif circulant			
- Créances clients et comptes rattachés	27 340	27 340	
- Créances sociales et fiscales	360	331	29
- Groupe	99	99	
- Autres créances	178	178	
- Charges constatées d'avance	1 471	1 469	2
Total	31 907	31 371	536

DETTES	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	5 731	2 061	3 670	
Dettes fournisseurs	5 059	5 059		
Dettes fiscales et sociales	12 130	12 130		
Dettes sur immobilisations	350	350		
Groupe et associés	8 063	8 063		
Autres dettes	6 693	6 693		
Avances et acomptes sur commandes	92	92		
Total	38 118	34 448	3 670	

6. TRESORERIE GEREE ET LIQUIDITE

Trésorerie gérée.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	Montant brut au 31/12/2009	Dépréciation au 31/12/2009	Montant net au 31/12/2009	Montant net au 31/12/2008
Obligations	1 000		1 000	1 000
Bons à moyen terme négociables	3 118		3 118	8 965
Fonds communs de placement	41 340	759	40 581	25 179
Dépôts à terme	7 500		7 500	38
SICAV	969		969	
Certificats de dépôts et billets de trésorerie	2 000		2 000	
Autres (intérêts courus)	34		34	269
Total	55 961	759	55 202	35 451

Liquidité.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	de 0 à 3 mois	de 3 à 12 mois	>12 mois	Montant net
Obligations			1 000	1 000
Bons à moyen terme négociables		3 118		3 118
Certificats de dépôts et billets de trésorerie	2 000			2 000
SICAV & FCP	40 867	443	240	41 550
Dépôts à terme	6 500	1 000		7 500
Autres (intérêts courus)	34			34
Total	49 401	4 561	1 240	55 202

7. CREANCES ET DETTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Actif	Montant
Créances rattachées à des participations	1 754
Clients et comptes rattachés	11 211
Dépôts versés	171
Autres créances	99
Passif	
Fournisseurs et comptes rattachés	0
Dettes financières	4 985
Autres dettes	22
Compte de résultat	
Charges financières	65
Produits financiers	1 059

8. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social de 27 157 500 € est composé de 85 000 actions d'une valeur nominale de 319,50 €. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 1998 a attribué un droit de vote double aux titres nominatifs détenus depuis plus de trois ans.

Capitaux propres au 31 décembre 2008	153 147
Dividendes distribués sur résultat 2008	-8 371
Variation des provisions réglementées	81
Résultat de l'exercice 2009	5 899
Total	150 756

Les écarts de réévaluation proviennent de la réévaluation légale de 1976 et se décomposent comme suit :

Licences et brevets	6
Droit au bail	228
Terrains	709
Total	943

Les réserves réglementées, sont représentées par :

• La réserve pour actions propres	5 805
• La réserve spéciale de réinvestissement des immobilisations	1 038
Total	6 843

9. CHARGES A PAYER

Emprunts et dettes financières divers	200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	750
Dettes fiscales et sociales	3 065
Autres dettes	3 749
Dettes sur immobilisations	
Total	7 764

10. PRODUITS A RECEVOIR

Créances rattachées à des participations	189
Autres créances	78
Valeurs mobilières de placement	34
Disponibilités	
Total	301

11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges d'exploitation (1)	1 471
----------------------------	-------

(1)- dont stock d'articles publicitaires non distribués à la clôture de l'exercice : 800 K€

12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de l'activité de fabrication et de commercialisation de vins et spiritueux sur les marchés suivants :

	2009	2008
France	11 189	11 347
Europe	17 490	21 116
Afrique et Moyen Orient	259	630
Etats-Unis d'Amérique	57 497	57 980
Autres pays du continent américain	10 604	11 942
Asie et Pacifique	2 739	3 049
Autres activités annexes	4 329	3 612
Total	104 107	109 676

Conformément aux normes du plan comptable, le chiffre d'affaires France comprend les droits de consommation et la vignette Sécurité Sociale perçus pour l'Etat, soit 234 K€ (2008 : 276 K€)

13. PERSONNEL

Effectif moyen (personnel salarié)	2009	2008
Cadres	96	97
Agents de maîtrise	30	28
VRP	39	54
Employés	76	82
Ouvriers	113	131
Total	354	392

La rémunération nette des membres des organes de direction au titre de l'exercice 2009 est de 2 624 K€ en salaires et autres avantages à court terme et de 119 K€ en avantages en nature.

14. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est négatif de 1 032 K€ et se décompose de la façon suivante :

Produits Financiers : 22 648 K€ dont :

Produits de participation des filiales	1 059
Autres intérêts et produits assimilés	391
Différences positives de change	576
Produits nets de cessions sur valeurs mobilières de placement (VMP)	330
Reprise sur provisions financières	20 292

Charges financières : 23 680 K€, dont :

Dépréciation des VMP	759
Dépréciation des actions propres	
Provision pour perte de change	5 610
Provision pour risques VMP	232
Intérêts et charges assimilés	738
Différences négatives de change	15 494
Charges nettes de cessions de VMP	847

15. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Produits exceptionnels :

Sur opérations de gestion	118
Sur opérations en capital	178
Reprises sur amortissements dérogatoires	271
Reprises sur provisions (hausse de prix)	95
Reprises sur provisions (risques et charges)	377
Total	1 039

Charges exceptionnelles :

Sur opérations de gestion	2 725
Sur opérations en capital	40
Dotations aux provisions (hausse de prix)	273
Dotations aux amortissements dérogatoires	174
Dotations aux amortissements exceptionnels	91
Dotations aux provisions (risques et charges)	2 554
Total	5 857

Les charges du Plan de Sauvegarde de l'Emploi se sont élevées à 4 778 K€, dont 2 548 K€ ont fait l'objet d'une provision pour charges de restructuration.

16. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

La ventilation de l'impôt entre les résultats « courant » et « exceptionnel » est retracée dans le tableau ci-dessous :

	Résultat avant impôt	Impôts dû	Résultat net
Courant	14 692	4 959	9 733
Exceptionnel	-4 818	-984	-3 834
Total	9 874	3 975	5 899

En 2008, la société avait opté pour le report en arrière du déficit de l'exercice pour un montant de 10 005 K€.

17. INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

Résultat de l'exercice	5 899
Dotations aux provisions réglementées	446
Réduction d'impôt correspondant	-154
Reprise provisions réglementées	-366
Augmentation d'impôt correspondant	126
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	5 951

18. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements:	
Provision pour hausse des prix	1 448
Amortissements dérogatoires	3 875
Impôt correspondant (34,43%)	-1 833
Allègements:	
Charges déductibles	2 718
Impôt correspondant (34,43%)	936

Le montant des moins-values à long terme reportables sur 10 ans est de 595 K€ à la clôture, pouvant s'imputer sur d'éventuelles plus-values de même nature.

19. ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Instruments liés à la gestion du risque de change :

1. Opérations non qualifiées comptablement de couverture.

Tous les contrats de change existants au 31 décembre 2008, dont certains couraient jusqu'au 31 décembre 2010, n'avaient pas été qualifiés d'opérations de couverture. Ils avaient été comptabilisés au bilan à leur juste valeur, en fonction des taux de clôture, de 1,3917 pour le dollar américain et de 1,6998 pour le dollar canadien. Les engagements futurs variaient en fonction de l'évolution des taux et des conditions de désactivation des contrats.

Au cours de l'exercice 2009, un certain nombre d'échéances sont tombées, certains contrats se sont désactivés et d'autres opérations ont été faites pour réduire les engagements liés à ces contrats.

Au 31 décembre 2009, la situation de ce portefeuille est résumée ci-dessous :

	Juste valeur (milliers €)	Engagement 31/12/2009 (milliers US \$)	Engagement maximum (milliers US \$)
Opérations non qualifiées comptablement de couverture	-5 578	-11 800	13 200

(-) devises à recevoir (+) devises à livrer

L'engagement maximum est donc de 13, 2 millions US dollars.

Une provision pour perte de change a été comptabilisée au 31/12/2009 pour 5 578 K€ en accord avec l'évaluation à la juste valeur de ces contrats (note 4).

2. Opérations de couverture.

Par ailleurs, la société a souscrit des contrats à terme pour garantir le taux d'encaissement des flux de trésorerie prévisionnels en dollar américain de l'exercice 2010, pour un montant total de 59 250 KUSD au taux moyen de 1,45.

3. Tableau récapitulatif de l'engagement global au 31/12/2009.

Le tableau ci-dessous, donne par type d'instruments de change, les montants notionnels de devises à livrer-positifs- et à recevoir –négatifs, sur la base du cours du dollar au 31 décembre 2009.

(en milliers de devises)	Échéances 2010	
Contrats à terme:		
USD	59 250	
Autres	0	
Produits structurés:		
USD	-11 800	
Autres	0	
ENGAGEMENT TOTAL AU 31/12/2009	47 450	

(-) devises à recevoir , (+) devises à livrer

Ces chiffres comprennent 14 000 KUSD imputés sur les créances en dollar au bilan du 31 décembre 2009. A cela s'ajoutent des engagements qui n'étaient pas activés dans les conditions de marché du 31 décembre 2009, et qui représentent un engagement potentiel complémentaire de 25 000 KUSD.

L'évolution du portefeuille au cours de l'exercice 2009 est rappelée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers de devises)	Devise	31/12/2009	31/12/2008
Taux USD		1,4406	1,3917
Taux CAD		1,5128	1,6998
Engagement fin de période en USD	USD	47 450	95 650
Engagement fin de période en CAD	CAD	0	0
Engagement maximum en USD	USD	72 450	171 650
Engagement maximum en CAD	CAD	0	16 000
Engagement maximum "chooser"	USD/CAD	0	18 000
Juste valeur des produits structurés	EUR	-5 578	-15 794
Juste valeur des options vanilles	EUR	0	-919

Ces chiffres comprennent 14 000 KUSD imputés sur les créances en dollar au bilan du 31 décembre 2009.

- Retraites et pensions :

L'engagement de la société au 31 décembre 2009 a été calculé en tenant compte des engagements au titre de ce régime propre à l'entreprise, ou des indemnités de fin de carrière lorsque celles-ci se révèlent plus favorables pour le salarié. Les calculs ont été effectués à partir de la rémunération brute (personnel actif) ou de la pension versée (retraités) et tiennent compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie, de la rotation des effectifs, de l'évolution du coût de la vie et des salaires. Cette dette future a été actualisée au taux de 5,04%, conformément à la norme IAS 19.

Personnel actif	7 694 K€
Retraités	<u>12 774 K€</u>
Total	20 468 K€

- **Droit Individuel à la Formation**

Au 31 décembre 2009, les engagements au titre du Droit Individuel à la Formation représentent 25 735 heures.

- **Sancerre**

En 2002, la société a acheté le tréfonds de vignes à Sancerre et s'est engagée à acheter la tenure, soit 40% de la valeur, pour un prix de 723 K€ sur la base des prix 2002, actualisable en fonction de l'évolution du prix du foncier de l'AOC Sancerre au jour du règlement.

20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Contrôle fiscal des résultats des exercices 2006 à 2008.
Le contrôle fiscal des exercices 2007 et 2008 est actuellement en cours.
Aucun redressement n'a été notifié sur l'exercice 2006.
- Tremblements de terre.
Les plantations de Cap Haitien n'ont pas été touchées par le tremblement de terre qui a ravagé la région de Port au Prince à Haiti en janvier.
Les équipes Marnier Lapostolle à Haiti se sont efforcées de porter assistance aux habitants venus se réfugier à Cap Haitien.

Par contre, la filiale Lapostolle au Chili, a été victime du tremblement de terre qui a frappé la région de Santiago.

Cependant les vendanges ont pu commencer mi mars comme prévu, et le millésime 2010 ne sera pas affecté.

21. TABLEAU-LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

au 31 Décembre 2009

en milliers d'euros ou devises

	Pays	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice
Société N. M. de Schryver	Belgique	EUR 135	EUR 37	55,00	EUR 62	EUR 62	EUR 4	EUR (36)	EUR 129	-
Marnier-Lapostolle Inc.	Etats-Unis	USD 1 000	USD 12 763	72,80	EUR 580	EUR 580	EUR -	USD 367	USD -	USD 94 549
S.C.I. DU VAL	France	EUR 16 769	EUR 44	100,00	EUR 16 769	EUR 16 769	EUR 1 685	EUR 470	EUR 800	EUR 1 511
Grandes Marques Nederland	Pays-Bas	EUR 189	EUR 27	85,71	EUR 111	EUR 111	EUR -	EUR 2	EUR 65	-
Marnier Investissements S.A.	Suisse	CHF 33 444	CHF 173	99,76	EUR 21 314	EUR 21 314	CHF -	CHF (172)	CHF -	-

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

Société Anonyme au Capital de 27.157.500 Euros

Siège Social :

91, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- . le contrôle des comptes consolidés de la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- . la justification de nos appréciations ;
- . la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés, intitulée « Faits marquants », qui expose l'incidence du traitement du risque de change ainsi que de la mise en place du plan de sauvegarde de l'emploi sur les résultats de l'exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- . Nous nous sommes assurés que la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés, intitulée « Faits marquants », donne une information appropriée,

- . Comme il est précisé dans la note 2.1 de l'annexe, votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses pour préparer ses états financiers, notamment sur l'évaluation des engagements de retraite. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier le caractère raisonnable de l'évaluation ainsi obtenue. Nous avons vérifié que les notes 2.2.9 et 3.10 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

- . Votre société utilise des instruments dérivés à des fins de couverture de risque de change sur des transactions commerciales. Ces produits dérivés font l'objet d'une valorisation par les opérateurs financiers. Nos travaux ont consisté à s'assurer que le processus d'évaluation couvre l'intégralité des contrats souscrits et que les données incluses dans les contrats ont été correctement prises en considération pour l'évaluation desdits produits dérivés. Nous avons également vérifié que les notes 2.4.1.1, 3.10 et 3.21 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 29 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Pierre DELORY

Bernard GODET

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

Société Anonyme au Capital de 27.157.500 Euros

Siège Social :

91, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Pierre DELORY

**10, BOULEVARD MALESHERBES
75008 - PARIS**

BERNARD GODET

**19, AVENUE DE MESSINE
75008 - PARIS**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- . le contrôle des comptes annuels de la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- . la justification de nos appréciations ;
- . les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note 1 de l'annexe qui expose l'incidence du traitement du risque de change ainsi que de la mise en place du plan de sauvegarde de l'emploi sur les résultats de l'exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- . Nous nous sommes assurés que la note 1 de l'annexe donne une information appropriée.
- . La note 2 de l'annexe relative aux titres de participation présente les modalités de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation conduisant à la constitution éventuelle d'une provision pour dépréciation. Nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.
- . Votre société utilise des instruments dérivés à des fins de couverture de risque de change sur des transactions commerciales. Ces produits font l'objet d'une valorisation par les opérateurs financiers. Nos travaux ont consisté à s'assurer que le processus d'évaluation couvre l'intégralité des contrats souscrits et que les données incluses dans les contrats ont été correctement prises en considération pour l'évaluation desdits produits dérivés. Nous avons également vérifié que les notes 2, 4 et 19 de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, annexées au rapport de gestion, sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 29 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Pierre DELORY

Bernard GODET

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

Société Anonyme au Capital de 27.157.500 Euros

Siège Social :

91, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT

DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Pierre DELORY

**10, BOULEVARD MALESHERBES
75008 - PARIS**

BERNARD GODET

**19, AVENUE DE MESSINE
75008 - PARIS**

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du
Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la
SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE.**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- . de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- . d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- . prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- . prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- . déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à PARIS, le 29 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Pierre DELORY

Bernard GODET